

M. le Maire.- Je vous souhaite tout simplement la bienvenue pour un débat qui, sur le territoire de Bailly-Romainvilliers en tout cas, est d'une nature nouvelle. C'est pour moi le démarrage d'un cycle de réunions et d'informations. Je pense que nous aurons la possibilité, je m'adresse plus particulièrement aux Romainvillersois, de parler de l'aménagement du centre-ville dans ce même type de configuration, puisque c'est un projet assez ambitieux, peut-être le hameau de Bailly plus spécifiquement, et d'un certain nombre de sujets. A mon avis, les négociations entre l'Etat et Disney qui doivent commencer en fin d'année permettront un débat de ce type.

Merci à ceux qui sont là d'avoir fait l'effort de participer. Je suis très heureux de vous retrouver et de voir un certain nombre de collègues élus des villes environnantes, d'acteurs associatifs du secteur, de Magny-le-Hongre, de Jossigny, et de Montévrain.

Merci de votre présence.

Je laisse à Hacène Belmessous le soin de se présenter lui-même, je suis ainsi sûr de ne rien oublier.

M. Hacène BELMESSOUS.- Ce sera une présentation courte.

M. le Maire.- Vous avez proposé ce débat, c'est intéressant. Sur un certain nombre de sujets, nous tendrons à être d'accord, et sur d'autres, nos points de vue divergeront.

Je crois que ce sont ces désaccords qui font justement la richesse d'échanges, et qui permettent à chacun de découvrir l'autre et de faire évoluer son propre regard.

Merci d'avoir proposé cet échange, bienvenue à Bailly-Romainvilliers.

M. Hacène BELMESSOUS.- Que je connais un petit peu !

Je suis chercheur, je travaille sur les questions urbaines, j'ai été très longtemps journaliste, et j'ai toujours une carte de presse, il m'arrive de faire des choses dans une revue qui s'appelle Urbanisme, un peu moins dans le Monde diplomatique, cela a commencé à France culture, et je suis par ailleurs éditeur.

Le livre que vous voyez là, c'est mon dernier livre que j'ai publié, du moins, on ne se publie pas, mais je publie des sciences humaines.

Pourquoi j'avais contacté le maire de Bailly ? Au départ, cela part d'un quiproquo, puisqu'il y a eu deux contestations dans le cadre d'un article assez indigeste du

Parisien, je dis assez indigeste, parce que je regrette... Les médias ont finalement énormément de mal à travailler l'espace urbain.

C'est-à-dire qu'ils ont ainsi une vision très manichéenne, violence urbaine, on sait ce que c'est, quartier d'habitat social, on sait ce que c'est. Les choses sont très catégorisées.

Mais dès qu'il y a de la nuance... Il y a de la nuance partout, que ce soit à Meaux ou ici, on a comme cela une vision des choses très primaire, et cela donne un article... Il y a eu beaucoup de presse... Le livre a été bien servi !

Cela donne l'Humanité qui parle de Picsou, comment Picsou, sur une double page, construit chez Disney.

Ou alors, cela donne le Parisien, dans son édition départementale, qui parle d'une vision finalement extrêmement pamphlétaire du sujet, ce qui est évidemment faux... Du moins, c'est insincère, que ce soit du côté de l'Humanité ou de l'autre.

Et donc, M. de Bélenet avait estimé que finalement, je n'avais peut-être pas eu le point de vue de Bailly-Romainvilliers.

Je suis d'ailleurs très content de voir M. Gilbert Ströhl, voilà qui j'ai vu... Quand on fait une recherche, on ne cite jamais les gens, même s'ils vous disent vouloir être visibles.

Pareillement, M. Jean-Paul Balcou, que j'ai vu assez longuement... Le journaliste me dit : « Lui finalement, j'ai fait mes recherches, il a peut-être oublié... » Il a peut-être oublié, mais dans son article, le journaliste dit que dans ce travail-là, les élus ont été les oubliés ! Comme si c'était emblématique, finalement... Il y avait un peu une vision métaphorique dans ce territoire-là : les élus locaux ne servent à rien.

Le problème est que j'ai vu M. Balcou, j'ai vu M. Ströhl, et j'ai vu les gens de chez Disney, qui eux sont allés encore plus au pas de charge me demandant qui j'avais vu précisément, et presque quels jours...

Ce qui dénote, de mon point de vue, avec la manière selon laquelle chacun se positionne dans ce territoire.

Puisque c'est une recherche financée par des fonds publics, le PUCA (plan urbanisme construction et architecture), j'estime et je dis toujours aux gens (y compris ceux que je publie), que le premier des devoirs, et il n'y a aucune démagogie là-dedans, c'est d'aller là où l'on a travaillé, là où l'on a fait des choses, et d'aller confronter son point de vue avec celui de ceux qui ont lu le

propos ou le liront, du moins j'espère, parce que c'est ce qui fait avancer les choses.

Des débats ont eu lieu, et j'avais dit, finalement, pourquoi ne pas organiser quelque chose sur le sujet ?

Je tiens tout de même à préciser ce qui m'a fait m'intéresser au Val d'Europe. J'avais été invité à un colloque universitaire en 2002, et y participait quelqu'un qui, à un moment donné, parlait du Val d'Europe dont je n'avais jamais entendu parler. Le parc Eurodisney, je savais ce que c'était, mais le Val d'Europe, je ne le connaissais pas.

Il faut imaginer les choses. Je crois que c'était une intervention de Christophe Giral*, qui s'occupait de la communication à Disney, et avec un certain nombre d'universitaires qui l'écoutaient, béats, comme moi à côté dans la tribune, et il nous racontait une ville qui était en train d'émerger. Mais une ville dont on ne pouvait même pas imaginer les ressorts, et une ville qui serait une sorte de modèle.

Je me suis dit, mais sommes-nous vraiment dans du sérieux ? Il n'y avait que des universitaires, et quelqu'un qui participe de la communication d'un lieu qui émerge.

Je suis donc allé l'aborder, et je lui ai dit « *Dites-moi, c'est une plaisanterie ce que vous racontiez tout à l'heure ?* »

- « *Non pas du tout, venez me voir* », m'a-t-il répondu.

Voilà comment les choses ont démarré !

Je me suis dit, on est en France, dans un pays démocratique... On a « vendu » un parc, et il y a effectivement un parc, deux parcs, bientôt peut-être un troisième... Bientôt, cela va même déborder avec le projet Pierres et Vacances. Et ce qui est finalement en train de se construire, c'est un nouveau modèle de ville.

Quand l'Etat a décidé la construction des ZUP en 1958, cela avait été médiatisé avec force projections, débats... Quand l'Etat avait décidé de la construction des villes nouvelles au milieu des années 60, même chose. On parle même des résidences sécurisées à une échelle moindre.

Qu'est-ce qui fait que finalement, ce territoire-là soit aussi minoré ? Qu'est-ce qui fait qu'il ne participe pas du débat public ? Tel est mon postulat. Les choses sont ainsi présentées.

J'ai donc fait un premier article dans la revue Urbanisme, et puis une recherche.

Ma recherche a eu lieu entre 2006 et 2007, la question que je m'étais posée est celle-là : les habitants de ce territoire qui est en construction, comment y vivent-ils ? A quel type d'aspiration cela répond-il ? Et en même temps, je questionnais finalement les marges de manœuvre du politique.

On est tout de même dans un espace public, mais avec en même temps un opérateur, un acteur finalement extrêmement puissant, qui est une multinationale du loisir. Comment les choses finalement se sont-elles construites dans les années 1980, 1990, comment ont-elles évolué ?

Et surtout, après tout, les gens qui s'installent ici habitent un territoire qui est perpétuellement en chantier, même maintenant.

Quand tout à l'heure je suis venu, un peu plus d'un an après, c'est drôle... Ces grues, ces camions, comment fait-on pour vivre dans un endroit en mutation permanente ?

Voilà les questions que je m'étais posées. J'ai finalement questionné les points de vue des uns et des autres.

Le point de vue de l'Etat, quel était-il ? L'Etat, lorsqu'il décide, il négocie avec Disney, fin des années 1970, début 1980, le pays était tout de même en crise, la crise sidérurgique. Il y avait un peu cette idée que faire venir Disney ici, c'étaient des milliers d'emplois à la clef. Il y avait comme cela un enjeu national derrière lequel il fallait rester groupé.

Avec tout de même aussi une particularité... Cet enjeu-là, qui n'a pas été discuté, et c'est du moins, de mon point de vue, ce que j'ai toujours dit, toujours défendu, c'est que je trouve inouï tout de même que ce territoire-là n'ait jamais été discuté au Parlement, alors que les enjeux économiques sont incroyables. Ils sont très forts. Il n'a jamais été débattu. J'ai relevé seulement deux questions au Parlement : l'une en 1994, lorsque Disney a des problèmes économiques ; finalement comme d'habitude l'Etat envoie la Caisse des dépôts ; l'autre en 2004, une question d'une élue, durant cette courte période où Nicolas Sarkozy était à l'époque ministre de l'économie. Il répond, mais il a raison : « *Le Val d'Europe dépasse les enjeux partisans.* » Là, la Caisse des dépôts une nouvelle fois est venue...

Allez voir sur Internet, sur le site de l'Assemblée nationale, vous retrouverez ces débats.

Cela dépasse les enjeux partisans, et puisque cela dépasse les enjeux partisans, cela n'est pas un lieu qui doit être débattu, du moins, on ne peut pas débattre les enjeux.

Je me suis également intéressé... Je vous dis les choses de manière un peu éparpillée... Cela a été compliqué !

Quand on me demande, et surtout quand les chercheurs me demandent s'il est facile d'enquêter dans un territoire comme celui-là, je dis toujours que c'est très compliqué. Il faut avoir la modestie de dire à son lecteur que l'on n'a pas tout.

C'est très compliqué d'obtenir des informations de chez Disney, comme de l'Etat. L'Etat... L'EPA-Marne, je n'ai pas eu de souci avec Bertrand Ousset... Je n'ai pas pu le voir, mais à l'époque il était tout de même davantage disponible. J'ai obtenu des éléments. Mais on est dans une recherche publique, et finalement, on se retrouve dans une enquête un peu journalistique, pour essayer d'obtenir des éléments d'information.

Un exemple. Le cahier des charges. Pour moi, c'est très emblématique. Le cahier des charges qui finalement établit une relation entre un promoteur et Disney, il m'a été très difficile de l'obtenir.

On peut dire que cela concerne une relation économique, commerciale entre deux acteurs, mais tout de même... Quand on s'appelle Bouygues, Marignan, ou Kaufman, peu importe, quand on est un promoteur extrêmement puissant, du moins sur la place de Paris comme on dit, c'est-à-dire que le Val d'Europe n'est pas tout pour eux, il me semblait que les gens se dégageraient assez facilement de ce faisceau de contraintes. Mais pas du tout.

Ce travail, finalement, il s'est fait, mais il a fallu pousser ainsi certaines limites, parce qu'on a l'impression d'être dans un territoire sensible... Or de mon point de vue, ce territoire est sensible à un seul niveau, c'est sur la question de l'image qu'il renvoie. De mon point de vue, il n'y a aucune information sensible sur un espace qui est public, même s'il est coproduit avec une entreprise privée.

Je termine sur ceux qui font le Val d'Europe, il y a évidemment ce jeu d'acteurs, mais aussi les gens qui y habitent, et j'ai retrouvé parmi eux une sorte de constante. Ce lieu a répondu à un moment, il répond à un moment, à une demande, une demande normale quand on interroge les gens, de tranquillité, de sécurité.

C'est vrai que Disney joue aussi un peu de cela, fait écho à ce jeu un peu marketing. J'insiste sur Disney, mais les élus aussi rebondissent sur cette idée

que l'on est dans la ville du bien-vivre. Pas la cité idéale, même si les journalistes aiment utiliser cette image, mais idéale par rapport à quoi d'abord ? Ce lieu-là serait une sorte de banlieue favorisée.

Je vais peut-être loin...

M. le Maire.- Je vous trouve nettement plus sympa à l'oral qu'à l'écrit !

On va entrer dans le vif du sujet, je vais essayer de vous pousser un peu...

M. Hacène BELMESSOUS.- On n'écrit pas comme on parle !

M. le Maire.- Sur la partie constat historique, en lisant votre livre, je partageais totalement les faits que vous soulevez. Il ne faut pas oublier que l'on est ville nouvelle, cela remonte à de Gaulle et à Delouvrier, le Val d'Europe était le secteur IV de Marne-la-Vallée dans le cadre d'un aménagement de la région francilienne, un Grand Paris lancé avec deux aéroports, le boulevard périphérique, et les villes nouvelles. Telle est notre histoire fondamentale.

Le secteur IV prenait un peu de retard dans le développement des villes nouvelles, et puis est arrivée la bonne fée Disney...

A l'époque, Disney était regardé comme cela. Une promesse de 30 000 emplois, 12 000 directs, 18 000 indirects, 700 000 mètres carrés de bureaux. Tous les grands partenaires de Disney devaient arriver dans les zones commerciales, notamment dans les ZAC du Prieuré... Je vois mes collègues de Serris... Une promesse de développement économique et d'emplois assez extraordinaire.

Evidemment, l'Etat a déroulé le tapis rouge dans ce cadre-là, pour faire la différence face à la concurrence notamment de l'Espagne.

M. Hacène BELMESSOUS.- C'est un mythe, il n'y a jamais eu de concurrence avec l'Espagne !

M. le Maire.- C'est en tout cas ainsi que cela a été vécu en France.

L'Etat déroule donc le tapis rouge, et sur les 3 000 hectares du Val d'Europe, l'Etat voit l'opportunité de lancer l'urbanisation du secteur IV de Marne-la-Vallée, ville nouvelle, et 2 000 hectares sont intégrés à un périmètre « in Disney », sur lequel l'entreprise privée a un droit de commercialisation. Là, on entre au cœur de la donne, un droit de commercialisation prioritaire.

Chaque fois que l'Etat veut développer un terrain, dans les délais convenus avec Disney, l'Etat vend à Disney, qui le même jour vend à l'opérateur privé.

Et puis Disney a optimisé ce droit-là, c'est sa fonction d'entreprise privée que de faire de l'argent, pour non seulement encaisser des plus-values sur les opérations foncières, mais aussi décider, d'année en année, d'entrer un peu plus

dans le contrôle des opérations à la fois en opportunité et dans le détail des choses, notamment l'aspect architectural.

Alors à 20 ans d'exécution de la convention préparée par deux premiers ministres, Fabius puis Chirac, quel est le bilan ?

On est tout de même en droit de le demander dans une opération d'aménagement majeur, dite opération d'intérêt national. Un rapport d'Etat remis durant l'été 2008, le rapport Santel, disponible sur Internet, explique que oui, Disney a rempli une part de ses engagements en matière d'activité touristique. On a 1,5 parc sur 2, mais on y vient. Un parc hôtelier qui tend à se développer. On n'est pas tout à fait au niveau des engagements pris, mais les promesses pour l'avenir sont là. Voilà la situation de manière factuelle.

Une activité commerciale à hauteur des engagements de 1987, avec le Val d'Europe notamment. Une activité tertiaire qui a atteint 10 % des objectifs. Et un développement en matière d'activité qui est lui aussi est plus proche de zéro que des ambitions initiales.

Dans ce cas de figure-là, que se dit-on ?

L'Etat ne doit-il pas revenir sur un certain nombre d'engagements ? N'est-il pas temps d'une nouvelle donne pour les collectivités, qui aujourd'hui représentent 25 000 habitants, 40 000 en 2017, 60 000 en 2030, tout cela est écrit, les collectivités représentant des habitants n'ont-elles pas la légitimité à travers leurs élus, révocables à chaque élection comme chacun sait, de reprendre un peu la main sur le destin de ce territoire et de ses habitants ?

On est en droit de se poser la question.

Dans ce cadre-là, est-il temps de renégocier les pouvoirs de Disney ? Est-il temps que l'Etat s'en remette un peu plus aux élus locaux ?

Ce n'est pas tellement ce qui se profile, puisqu'on sait qu'une renégociation de la convention doit démarrer en fin d'année, pour un cycle d'un an. Il semble que cela tende davantage vers un amendement de la convention plutôt qu'une refonte et une nouvelle donne entre tous les acteurs.

Je vous rejoins quand vous dites que les élus locaux, structurellement, n'ont pas le pouvoir. Les habitants n'ont pas le pouvoir. Néanmoins, les élus locaux en question, se battent au quotidien, bagarrent au quotidien pour essayer de peser dans ce dispositif-là.

Vous dites non...

Je m'exprime en tant que maire de Bailly-Romainvilliers, à chacun d'assumer...

Moi je constate, dans les différentes enceintes que sont les bureaux du Val d'Europe, que sont les bureaux d'EPAFRANCE ouverts aux élus, chacune des communes voit un certain nombre de messages relayés. Chacun avec sa forme, des rondeurs dans certaines communes, une grande prudence dans d'autres, un peu plus d'esprit aiguillon chez certains de mes collègues, notamment à Chessy... C'était la part subjective... Mais les messages sont relayés.

Il faut savoir que pour obtenir un éclairage différencié sur un passage piéton, c'est parfois six mois de menaces, pétitions, articles dans le Parisien, menaces de bloquer les permis de construire... Pour simplement obtenir un éclairage sur une départementale qui doit être traversée par des enfants sur l'itinéraire de l'école ! Quand on s'occupe de cela, on ne s'occupe pas d'autre chose. Quand on est obligé de traiter le quotidien, d'aller régler les problèmes de containers à ordures ménagères, d'aller régler les problèmes de stationnement dans le nouveau lotissement, d'aller régler les malfaçons de Mme Dupont qui n'en peut plus des non-réponses de son promoteur... Evidemment, comme dans toutes les communes, de s'occuper du ramassage des déchets verts et des crottes de chien, on n'en sort plus.

Quand parallèlement, il faut gérer une administration, puisque c'est le premier boulot des élus que de gérer l'administration territoriale... A Bailly par exemple, il y a 200 salariés. Quand vous gérez 200 personnes, cela occupe la moitié de vos journées.

Quand cette structure municipale rassemblant 200 salariés, vous devez l'adapter à une ville qui grandit en permanence, cela occupe particulièrement bien vos journées.

Quand on s'occupe de tout cela, on a moins de temps pour se mobiliser sur les grands enjeux d'aménagement. Pour lesquels, il faut trouver l'énergie et le temps. Plusieurs élus locaux trouvent cette énergie.

Et là, on défend un intérêt local durable, l'intérêt général face à des structures telles que Disney, qui a une vocation d'aménageur privé, de fait, mais aussi un souci de rentabilité à court terme, on ne va pas se le cacher, c'est une réalité, et face à un aménageur public qui est lui en théorie dans une dimension d'intérêt général, mais qui a aussi des contraintes pécuniaires à court terme, c'est une réalité aussi, on ne va pas se le cacher non plus.

Il faut savoir au passage que le budget de l'établissement public, c'est à peu près 16 M€ cette année, c'est le double de celui d'une ville comme Bailly-Romainvilliers, Serris est à 12,5 M€ maintenant, juste pour le fonctionnement. Pendant ce temps, le budget de la structure Disney peut se monter à 60 M€ de plus-values sur le foncier.

Comment redistribuer cette manne foncière ?

N'est-ce pas aux opérateurs publics, l'EPAFRANCE et les collectivités, non pas de se transformer en agents immobiliers, mais de gérer ces plus-values foncières pour les réinvestir en équipements publics, éviter de trop se surendetter, et de veiller à l'intérêt général ? Je pourrais reprendre l'exemple de ce fichu éclairage différencié sur un passage piéton scolaire.

Voilà, à 20 ans d'exécution de la convention, n'est-ce pas le temps d'une nouvelle donne ?

Je ne suis pas aussi sévère que vous vis-à-vis des élus locaux... Mais peut-être reviendrez-vous un peu sur le sujet !

M. Hacène BELMESSOUS.- Oui !

M. le Maire.- Comme vous, je crois qu'il est temps que les élus locaux reprennent la main sur la destinée du territoire.

De quelle manière ? C'est tout le sujet et toute la difficulté.

Ce n'est pas pour faire plaisir à tel ou tel cacique local, l' élu local ne représente que la population qui est là, qui a envie de décider de son destin et de l'avenir de son territoire. Même si par moment, des éléments nous dépassent et relèvent de l'aménagement régional, et donc national dans l'Ile-de-France.

Voilà très rapidement... Ensuite, il y a l'aspect sociologique sur lequel j'aimerais bien que vous reveniez, parce qu'au-delà du fait que vous avez écrit que l'on « déconstruisait le modèle républicain en développant le territoire », c'était plus joliment tourné, il y a aussi une approche sociologique qui fait de nous des gens qui doivent être heureux de leur sort, et qui ne connaissent pas la réalité de la tristesse de ce même sort.

M. Hacène BELMESSOUS.- Là... J'ai fait quatre ans de psycho... On serait dans l'analyse ! Tout de même, on va évoquer cette dimension sociale.

Ce que je conteste... D'abord, je ne peux pas parler en tant qu' élu, je ne suis pas engagé dans la vie de cette cité. C'est très pratique quand on observe les choses...

Ce que je veux dire, c'est que la question n'est pas finalement, les élus locaux peuvent-ils gagner en marge de manœuvre ou pas... Je pense que les choses ont complètement été altérées. C'est-à-dire que l'Etat, et donc de facto le politique, a cru, ou a voulu croire qu'ici était en train de se construire une ville nouvelle, alors que Disney est en train de construire une ville neuve.

Je pense que le nœud du problème est là. Disney construisant une ville neuve, Disney vendant finalement cette idée... Il suffit de lire toute la littérature de l'opérateur privé à travers toutes ses revues hagiographiques, les choses sont explicitées de cette façon-là.

On ne dit pas Bailly-Romainvilliers, Chessy... Dans les éditoriaux, il est rarement utilisé la dénomination des lieux, on parle du Val d'Europe, il est évoqué les Valeuropéens... Disney a tout de même inventé cette identité, hybride un peu... Qui est très drôle.

A un moment je me suis dit, à terme, au bout de 30 ans de convention, peut-on imaginer que ce territoire n'en fasse qu'un ? On est là dans la projection, peut-on imaginer que finalement ces territoires deviennent Val d'Europe, avec une vraie entité administrative qui s'appelle Val d'Europe ? Après tout, il y a un SAN, et on pourrait imaginer que ce SAN soit le réceptacle politique de cela.

Quand je dis que je suis sévère, je suis sévère avec le politique. Je sors de la recherche.

Qu'est-ce que la politique si ce n'est la gestion de la cité ? C'est d'une banalité confondante ce que je dis là, mais en même temps, qu'est-ce que ce lieu si ce n'est la négation de la politique ?

Tout ce développement-là, et M. le maire a raison de faire état finalement de ses difficultés, ses contraintes... Qu'est-ce que cette commune dans laquelle finalement, un éclairage suscite autant de contraintes ?

On peut se poser la question. La Repubblica, ce n'est pas cela. On peut se poser la question, quelle est la place d'un élu ?

Un élu, me semble-t-il, est là pour faire du lien. Finalement, c'est une sorte de *sex machina**, c'est quelqu'un qui initie, qui impulse... Il faudrait relire les Grecs et les philosophes !

En même temps, je trouve qu'ici, on est... Regardez les élections de 2008, il me semble que vous n'avez pas eu de liste opposante. On peut dire qu'il y a unanimité dans ces communes. Ce n'est pas une critique, pas une attaque, mais on peut poser la question. N'est-ce pas à cette aune-là qu'il faut finalement,

en partie parce qu'il ne faut pas être démagogique, évaluer la tonicité de la vie publique dans un territoire ?

Finalement, où est l'opposant ? Il est de l'autre côté, c'est Disney !

On n'est pas dans une estrade de politiques, on est là pour... On dit des choses, on les postule... Après, cela se confirme ou cela s'invalide...

Je pense que le fait que ce soit une ville neuve, que l'Etat finalement s'est arrangé de cela ... Imaginez le pire des scénarios... Disney retire ses cartes. Que va-t-il rester de ce coin-là ?

C'est là qu'il y a une sorte de lâcheté du politique, au sens générique du terme. Je n'identifie personne.

Il y a l'urbanisme de pénurie dans les banlieues, et là on bavarde, on converse, on discute, et finalement on hyper sécurise. Et il y a cet urbanisme-là, qui finalement serait à l'abri du jeu de la politique, du jeu de la cité. C'est ce qui m'a interpellé tout le long.

Après, les individus... Quand je dis que l'on n'est pas dans une cité idéale, mais en même temps dans une cité idéale qui fait écho à son temps, c'est-à-dire que le Val d'Europe a anticipé cette ville qui se suffit à elle-même, cette ville qui tranquillise, cette ville finalement sans Etat... Regardez, en banlieue on dit aujourd'hui « vidéo surveillé », « vidéo protégé », puisque de toute façon cela ne tient pas ; l'Etat étant défaillant, on vidéo protège.

Ici, pas besoin de vidéo protéger, parce qu'il y a un opérateur économique... On est d'accord ou pas d'accord, mais je pense qu'il a une philosophie séparatiste. Il a une philosophie qui est finalement anti républicaine de mon point de vue.

C'est ce que j'appelle une ville privatisée, ce n'est pas une ville accessible à tous. Quand je dis « pas accessible à tous », c'est-à-dire que c'est une ville normée.

C'est du moins ce qui me ressort des entretiens, et je parle en tant que chercheur, c'est un territoire avec lequel il faut cohabiter. Les gens le font tant bien que mal. Personne n'a été contraint de vivre ici, mais en même temps, regardez... Il y a un site qui m'a extrêmement intéressé, c'est le site « Les amis du Val d'Europe ». Je me disais, j'espère que « les amis du Val d'Europe » vont venir ici, qu'enfin il se passe quelque chose !

C'est une des rares villes que je connaisse qui suscite autant de débats sur l'Internet, autant d'intérêt. Regardez les sites des autres communes, il n'y a pas grand-chose, hormis les forums sociaux de quartiers HLM de banlieue. Et finalement, n'est-on pas que dans le virtuel ?

Je répète, je trouve que c'est une ville séparatiste... Je ne me mets pas au niveau local, mais dans l'essence des choses : c'est une ville sélective, c'est une ville dans laquelle tout le monde ne peut pas vivre, pas seulement pour des questions économiques mais aussi pour des questions normatives.

Tout le discours sur le kitch, le Disney, etc., cela n'a pas été mon propos.

M. le Maire.- Pouvez-vous revenir sur que vous évoquez dans votre ouvrage, à savoir le sentiment de culpabilité des locataires de logements sociaux ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Oui, cela c'est intéressant ! Pas un sentiment de culpabilité, mais ce qui revenait c'est « est-on digne ou pas ? ».

Mais c'est toujours davantage révélé chez les gens qui sont dans une situation d'instabilité, quand on n'est pas sûr de soi, quand on a l'impression que l'on ne maîtrise pas les codes : « est-on digne ou pas ? ».

Je fais un parallèle très court. J'avais travaillé sur le parc de Maisons-Laffitte, et j'ai fait un documentaire qui est passé il y a huit jours sur France culture, sur le parc de Maisons-Laffitte (si certains veulent le *podcaster*).

Maisons-Laffittes, c'est intéressant, et vous verrez pourquoi je reviens à cela.

Le parc, certains connaissent, c'est dans les Yvelines, c'est un lieu hyper bourgeois, et bourgeois au sens « classiste » pour le coup. Cela s'est développé, il y a eu des nouveaux riches, des gens qui ont acheté des propriétés déparcellisées, qui faisaient un hectare et ont été divisées.

Les gens qui sont arrivés venaient de Paris, de Boulogne, de Saint-Cloud, des parvenus comme on dit... Et là, pour le coup, et c'est très drôle, ce que vous disent les vieilles familles du lieu, IXX^e, XX^e : « *Ces gens-là ne sont pas dignes du lieu. Vous vous rendez compte, des clôtures en plastique ? Vous vous rendez compte, le 4 x 4 là...* » ?

Ce n'est pas du mépris social, c'est juste que quand on habite un lieu, on habite ses valeurs. Le Val d'Europe, maintenant, il y a un peu de cela, de ce qui ressortait des entretiens. C'est-à-dire moi qui viens d'Aulnay ou je ne sais où (il faudrait que je revoie les entretiens), finalement, est-ce que je me sens digne de ce lieu ? J'ai trouvé que là, il y avait quelque chose d'extrêmement dur, extrêmement pénible à entendre. Quand les gens vous disent : « *Par moment, je me pose des questions, j'ai l'impression de...* »

La première fois que je suis arrivé, quand je suis allé au-delà du magasin Champion et que j'ai demandé des renseignements, quelqu'un m'a dit : « *Vous*

cherchez la zone ? » La zone... Chacun a sa propre zone ! La zone, au parc de Maisons-Laffitte, ce sont les nouveaux riches !

C'est ce qui m'avait interpellé, c'était cette vision des choses. Et c'est là où je trouvais que c'est tout de même un lieu terrible, un lieu rude. C'est comme ces gens qui disent habiter un T3 et rechercher un T4, mais il n'y en a pas ! Je suis allé en préfecture, et c'est d'ailleurs ce que j'ai regretté de la part des journalistes qui parlent du livre à travers Disney, mais ils auraient aussi dû voir que le contingent préfectoral n'est pas concerné par le Val d'Europe... C'est aussi cela un des scandales !

Quand quelqu'un à la préfecture de Melun me dit : « *Pour moi les choses sont préconstruites... C'est-à-dire que mon contingent ne passe pas !* » Et quand ensuite, le directeur général de Disney, M. Coquet, dans ses revues dit : « *Ici, on est dans les clous au sujet de la loi SRU...* ».

Evidemment, si on compte les logements pour travailleurs ! Au parc de Maisons-Laffitte, Jacques Myard dit : « *J'ai mon HLM pour les lads...* » Oui, HLM pour les lads ! Je n'ai pas dit que les lads ne méritaient pas de logement social, mais la question est : si j'habite Sartrouville, que je viens ici, c'est à trois kilomètres, je peux me loger ou pas ?

C'est juste comment on assemble les choses. C'est juste : y a-t-il des légitimes ou pas des légitimes ? Au parc de Maisons-Laffitte, les légitimes ce sont les lads, mais cela s'arrête-là. Chacun ses pauvres... C'est ce que je veux dire.

Ici, c'est finalement : est-ce ouvert à tous ? Evidemment, tout peut toujours être contesté, on pourra me dire : « *On a quelqu'un ici qui gagne 500 €.* » Mais ce n'est pas comme cela que je mesure les choses, ou pas seulement !

M. le Maire.- Vous avez écrit que les Valeuropéens en général étaient assez individualistes, matérialistes, égocentrés... (Ce n'était peut-être pas écrit exactement comme cela.) Et qu'effectivement il y avait une part de logements sociaux, et que les gens qui se les voyaient confiés avaient une chance folle d'être acceptés au Val d'Europe, dans une structure où finalement tout est dessiné, décidé par Disney.

Je vois les choses un petit peu différemment.

Je crois qu'il y a l'urbanisme, où effectivement Disney a optimisé ses droits. Encore une fois, il me semble que les élus locaux se mobilisent, forts désormais d'une légitimité nouvelle qui est celle de la population accrue.

Le Val d'Europe dessine aujourd'hui un projet d'agglomération, c'est nouveau, je vous le concède, confronté au projet d'intérêt général de l'établissement public qui transitera notamment par les fourches caudines de Disney, mais à travers l'aménagement, il y a le souci d'organiser la vie.

Et cela, je crois que c'est une approche nouvelle des élus locaux du territoire. C'est normal, le territoire s'est développé, a connu un certain nombre d'étapes dans sa croissance. On passe peut-être à l'âge adulte, à un âge plus mûr, en tant que collectivité aussi, et on se réapproprie les problématiques de notre territoire. Cela, c'est la partie urbanisme.

(Je salue l'arrivée du directeur général d'EPAFRANCE...)

Il me semble, et peut-être que d'autres réagiront, que les élus n'ont jamais cessé de s'intéresser à l'organisation de la vie et à ce lien social. En quoi un élu n'a-t-il pas eu cette action-là depuis 20 ans au Val d'Europe ?

Politique scolaire : ce sont les élus qui décident, avec une mixité sociale sur tout le territoire.

Contenu et accompagnement des projets pédagogiques : ce sont les élus qui décident.

Politique périscolaire : ce sont les élus qui la décident.

Politique culturelle : qui s'intercommunalise de plus en plus, de proximité avec des moyens en équipement, mais de proximité aussi avec une diversité de programmation touchant tous les publics ; ce sont les élus qui la décident et qui l'assument.

Politique sportive : ce sont les élus qui l'assument à travers l'essor associatif.

Je ne sais combien d'associations compte le Val d'Europe, mais à Bailly-Romainvilliers on est passé de 9 à 57 associations en trois ans.

Politique culturelle au sens diversité culturelle et rencontres, là aussi, il y a un certain nombre d'événements.

Politique d'animation : ce sont les élus qui la décident aussi et qui créent ce lien social.

Quel est le liant de tout cela, de toutes ces politiques décidées par les élus à l'échelon local, dans une ville qui certes se construit, dans une ville où certes les élus doivent donner une âme à cet ensemble de parpaings de béton ? Tel est le contexte. Quel est le liant de toutes ces politiques ?

Je crois que c'est tout simplement d'accueillir dans un lieu en lui donnant une âme, des gens venant d'un petit peu partout, pour des raisons qui leur sont

propres, aux profils sociologiques finalement assez diversifiés, et de permettre à chacun de s'épanouir, de grandir, de devenir un adulte formé, riche, réfléchissant, de donner toutes les clefs pour que chacun des êtres humains qui habite ce territoire progresse en tant qu'Homme et se forme.

C'est d'autant plus important de mener toutes ces politiques-là que l'on a un nombre d'enfants qui représente quasi 50 % de la population.

Je crois que c'est cette fonction de liant, de rencontre, de convivialité, d'épanouissement personnel à travers toutes ces politiques locales, qui fait que le Val d'Europe, peu à peu, ne ressemble pas qu'à un amas de parpaings, mais a bien une âme, et que l'on retrouve cette solidarité qui fait la force de la vie en société, et son intérêt à mon avis, cette solidarité entre habitants.

Je ne me reconnais pas dans ce que vous appelez « *l'urbanisme sarkosien, antirépublicain, au lien social décousu...* ».

Pour moi, justement, ce territoire en construction s'efforce de créer cette donne.

Et quand je vois cette salle de spectacle, qu'en trois ans de programmation, 14 000 personnes en ont franchi les portes, quand je vois que sur un simple appel autour des enfants, ce sont 600 personnes qui se retrouvent à l'occasion de Noël pour chanter quelques chants et boire un vin chaud, je me dis qu'il se passe quelque chose, il y a un partage, une solidarité.

Quand je vois que la commune appelle à la solidarité et à l'engagement pour garder les enfants en cas de grippe A et qu'elle reçoit plusieurs dizaines de coupons-réponses, je me dis oui, il y a une solidarité au Val d'Europe.

Maintenant, il est vrai que tout cela met du temps à se construire.

On est dans l'affect, dans le subjectif, dans l'humain. Il est vrai aussi que quand on s'installe au Val d'Europe, en général on a mis 30 années de dettes pour acquérir un bien, on a envie que ce soit dans un environnement sain et qui le reste, c'est-à-dire propre, et sans problème d'insécurité. C'est une réalité aussi, bien souvent les gens viennent de première couronne où ils ont connu des problèmes d'insécurité. Ils ont fait cet investissement pour permettre à leurs enfants de grandir dans un environnement agréable, où chacun peut être accompagné le mieux possible, à commencer par la collectivité.

La contrepartie de cette acquisition, je ne veux pas entrer dans des stéréotypes mais bien souvent, c'est que les parents travaillent, ont trois heures de RER par jour et ne sont pas là pendant la semaine, la collectivité prend le relais, mais

sont là le week-end et s'éclatent dans cet environnement, avec leurs voisins, de manière solidaire, à chaque fois qu'ils en ont le temps.

Après, il y a aussi une réalité qui est très concrète, c'est que dans chacun des programmes, il y a un temps où chacun, après avoir enfin été livré, souvent avec du retard et des difficultés financières (c'est d'actualité en tout cas), s'occupe de l'aménagement de sa maison, plante son jardin, et puis il faut deux trois ans pour que ces nouveaux Valeuropéens, en tout cas ces nouveaux Romainvillersois, lèvent le nez et s'intéressent à la vie locale, à leur environnement immédiat.

Il faut des temps, des temps de construction, des temps individuels dans l'acquisition et l'installation, et des temps dans la ville.

Mais je crois qu'à mi-route du développement du Val d'Europe, on est en train de connaître cette solidarité, cette âme collective qui donne une identité au territoire. Et cela, on le doit à l'action des élus locaux et aux habitants qui composent le territoire, évidemment.

M. Hacène BELMESSOUS.- Monsieur le maire, entendons-nous bien, cette recherche n'avait pas pour postulat de sonder les âmes des Romainvillersois... Ce n'était pas le propos.

Nulle part il n'est dit que les gens ne sont pas solidaires. Il me semble que chaque année, les Français donnent un certain nombre de millions d'euros au Téléthon, aux Restos du cœur... Il n'empêche que dans la rue, il y a des milliers de gens qui quémangent, cela n'empêche pas une société dure, cela n'empêche pas des fractures sociales fortes... Donc, je ne suis pas sûr que finalement, on puisse évaluer les solidarités intra urbaines à une échelle d'événements... Les événements participent des valeurs d'une ville, mais ce n'est pas ce qui fait que les individus sont habités par ces valeurs-là.

Là, je ne vous suivrai pas.

Ce travail n'était pas non plus péremptoire. Nulle part vous ne pouvez dire que finalement, ce travail avait valeur de « dézinguer » un territoire.

Encore une fois, ce qui m'intéresse, ce sont les failles de cet endroit-là. Qu'est-il en train de générer ?

Et je le répète, selon moi, on n'est pas dans une ville publique. Il peut y avoir des élus, et évidemment il y a des élus... Avec une politique globale, qui se décline à travers un certain nombre de thématiques. Mais ce que je questionne, ce n'est pas cela.

Ce que je questionne, c'est le modèle de ville qui est généré ici. Ce que je questionne finalement, c'est son existence sur le territoire national. Son existence. Peut-on imaginer le Val d'Europe et des Valeuropéens ailleurs, pour caricaturer ?

La ville publique va mal, de plus en plus on est en présence d'un Etat qui se met en retrait sur ces questions-là. C'est-à-dire que l'on vidéo surveille, alors que normalement, la sécurité, c'est tout de même l'un des pouvoirs régaliens de l'Etat.

Les questions de logement, on ne s'en occupe pas.

Ce que je veux dire par là, c'est que de mon point de vue, le Val d'Europe est emblématique des failles de la politique aujourd'hui. Encore une fois, je ne remets pas en cause vos initiatives, votre courage politique si vous voulez, ou finalement votre politique locale. Mon propos n'est pas de juger une politique locale. Ceux qui peuvent la juger sont ceux qui y vivent à travers le scrutin.

Mais ce qui m'intéresse, c'est le lieu, c'est le Val d'Europe.

Après, on peut me dire, pourquoi avoir choisi Bailly-Romainvilliers et Magny-le-Hongre ? D'abord, une recherche qui couvrirait les cinq communes, c'est cher, je n'avais pas le budget, et l'Etat ne me donnait pas le budget. Il me semblait qu'en choisissant Bailly-Romainvilliers et Magny-le-Hongre, j'avais deux communes qui étaient distinctes, et qui s'affichaient distinctement de par les discours de leurs élus.

Un élu, le maire de Magny-le-Hongre, qui dit que c'est une ville de classe aisée. Grosso modo, c'est à peu près cela. Il faudrait que je retrouve son discours dans les entretiens qu'il m'a donnés. Quand on se promène à Magny, on n'est pas à Bailly, Bailly est plus populaire.

Il me semblait que la jonction, l'addition des deux dégageait des constantes.

Encore une fois, vous prenez le livre comme étant une sorte d'attaque qui minore finalement le travail des politiques locales, non. Je pense que ce livre, à la limite, s'il doit avoir un intérêt, c'est comment se fait-il que ce lieu ne soit pas discuté ? Comment se fait-il que ce lieu existe dans un territoire qui est démocratique ?

Telle est ma question.

M. le Maire.- Après ces quelques premiers échanges, je vous propose de réagir à ce qui a été dit, et à ce qui n'a pas été dit. Un certain nombre d'entre nous ont lu l'ouvrage de Hacène BELMESSOUS.

M. Hacène BELMESSOUS.- S'ils ne l'ont pas lu, il est sur la table...

M. Pascal BERTEAUD.- Je souhaite surtout poser des questions, parce qu'à la lecture de ce livre, j'en suis ressorti très frustré.

Je vais vous dire pourquoi. Evidemment, comme on est sur le Val d'Europe, c'est Disney ville... Evidemment, dès que le livre est sorti, il y avait des articles dans la presse. Disney c'est bien, cela fait vendre la presse, cela marche.

J'en suis ressorti très frustré, parce que vous développez une théorie que je ne partage pas mais que je respecte totalement, en disant que finalement, on est en train de fonder une ville d'exclusion. Je dirai d'exclusion à double titre, d'une part, parce que d'un côté, en gros, pardonnez-moi l'expression, on fait une ville de riches, et d'autre part, on fait une ville d'individualistes. Je résumerai à ces deux aspects, mais ce ne sont bien évidemment pas les seuls dans votre théorie. Où je suis très frustré, c'est que je ne trouve pas grand-chose pour le démontrer, et pas grand-chose qui permette des éléments de comparaison.

J'imagine que c'est le livre et qu'il y a les recherches derrière, bien évidemment, mais c'est vrai que, pardonnez-moi, quand on lit le livre, on se dit que finalement, vous dites : « *J'ai interrogé les gens, ils sont tous contents, et donc c'est suspect, cela cache quelque chose...* »

C'est vraiment ainsi qu'un certain nombre d'entre nous ont lu ce livre.

La vraie question, c'est derrière, quels sont les éléments sociologiques qui permettent de quantifier, au-delà d'une impression ? Quels sont les éléments de comparaison ?

Parce qu'entre nous, d'accord, on est sur le Val d'Europe, ville en création, etc. J'y reviendrai. Mais prenez un certain nombre de villes dans l'agglomération parisienne, elles sont très largement sur les mêmes problématiques. Combien de maires peut-on entendre expliquant que : « *Effectivement, les habitants sont plutôt bien, plutôt tranquilles chez moi... On a fait « une niche » de riches...* »

Je ne vais pas citer de nom... On ne veut surtout pas que...

Et sur l'exclusion et l'idée de ville d'individualistes, là aussi c'est une difficulté, le raisonnement serait tout de même beaucoup plus probant si on n'était pas sur une ville qui vient de se créer ou qui est en train de se créer.

Bailly-Romainvilliers, ou le Val d'Europe en général, c'étaient 4 000 habitants il y a 15 ans, ce sont 20 à 25 000 habitants aujourd'hui. Il est évident que la vie collective ne peut pas être organisée comme à Nogent-sur-Marne, qui effectivement fonctionne depuis bien plus longtemps.

Je ne suis pas sûr là aussi que quelque part ce soit très probant.

J'aimerais que vous puissiez un peu réagir par rapport à ces idées-là, et au-delà de l'impression générale, qu'est-ce qui étaye votre théorie ?

M. le Maire.- D'autres interventions ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Disney ne fait pas vendre, Disney effraie.

M. Pascal BERTEAUD.- Cela fait vendre !

M. le Maire.- Combien d'exemplaires vendus ?

M. Hacène BELMESSOUS.- On arrive à 2 000 ! Je suis par ailleurs éditeur, j'ai publié un livre sur l'Iran, le contexte était autre, certes, mais on a triplé. C'était un livre plus savant, un livre d'une sociodémographe...

Je peux vous assurer que ce livre-là a eu de la presse, mais pas tant que cela. Pourquoi ? D'abord parce que la presse pense qu'ici on est dans une expérience immobilière. On n'est pas dans une ville. La ville, c'est Disney, le parc.

Non, détrompez-vous... Disney ne fait pas vendre. De toute façon, c'est finalement à l'image de l'état du livre en France.

Vous dites que c'est un livre d'impression générale... Je vais partir de comment j'ai travaillé.

C'est une recherche que j'ai démarrée en 2007, financée par le PUCA, avec une problématique. Je vous invite à rentrer dans le site Internet du PUCA, et d'ailleurs au début du livre je précise que ce livre prolonge une recherche, et qu'il n'est pas le rapport de recherche. Sinon, le rapport n'était pas publiable tel quel, avec évidemment des entretiens, des entretiens classiques... J'ai interrogé les gens, j'ai fait du porte-à-porte et également abordé des gens dans la rue, s'agissant des individus des deux territoires, Bailly et Magny. S'agissant des institutions, j'ai rencontré des gens de l'EPA, des élus, le SAN, Disney, des promoteurs, des architectes conseils, etc. De toute façon, la liste est sur le site du PUCA.

Et donc, avec une grille classique : qui sont les gens, quels sont leurs revenus, etc., d'où viennent-ils, comment qualifient-ils le lieu. Parce que cela, c'est important. Est-on dans une banlieue ? Après tout, on est en banlieue, mais eux, perçoivent-ils ce territoire comme une ville de banlieue ? Est-on dans une ville à la campagne ? Est-on dans une ville neuve ?

Il y avait ainsi un cadre méthodologique qui ne peut pas finalement être suspecté d'être un livre de « ressenti ».

Sur la question d'une ville d'exclusion... Je n'ai jamais dit que c'était une ville d'exclusion, je ne l'ai jamais écrit non plus, cela, c'est plutôt un ressenti. C'est

normal, vous êtes finalement acteur de ce territoire-là... Ce qui ne délégitime en rien... Vous participez de sa construction.

Je ne dis pas que c'est un lieu d'exclusion, je dis que ce n'est pas une ville accessible à tous. Ce n'est pas la même chose. Je dis que ce n'est pas une ville publique non plus, au sens où de facto elle est produite d'un partenariat public/privé.

A la limite, on peut dire que c'est une ville managée, pour utiliser un terme entrepreneurial, par un acteur privé, et un acteur public.

Ensuite, l'exclusion... Evidemment, toute la partie sur le logement social, et vous avez raison, quand certains journalistes m'ont interrogé, ils l'ont fait sur cet aspect. Parce que les gens pensent qu'il n'y a pas de logement social, alors qu'il y en a, mais évidemment, c'est une ville qui n'est pas ouverte à tous.

Je ne dis pas que c'est une ville d'exclusion, je n'ai pas dit que c'était une ville individualiste, je dis qu'il y a du collectif individualiste, ce n'est pas pareil.

Je parle de communauté d'intérêts, ce n'est pas la même chose. Ce que je dis là n'est pas propre au Val d'Europe, si ce n'est que sa particularité, c'est que l'on est dans un territoire qui finalement ne fait qu'un à travers l'identité... C'est ce qui ressort des entretiens que j'ai eus, les gens n'ont jamais perdu à l'esprit que ce territoire, c'est Disney. Ils vous disent : « *On avait des craintes, on pensait que ce serait Disney... Finalement, on y est bien, mais en même temps, on n'est pas dupes...* » Et cela, je l'ai entendu de manière un peu plus pertinente à Magny-le-Hongre, de la bouche des gens qui vivent dans les propriétés de Kaufman.

Quant à votre question du comparatif... D'abord, on ne peut pas comparer, parce que ce n'est pas comparable. Il n'existe pas d'expérience analogue ailleurs.

En revanche, ce que l'on peut finalement défricher, c'est de déterminer si cette ville neuve (pour ma part je pense que c'est une ville neuve) est séparatiste ou pas ? Je dis oui à travers mes analyses.

Cette ville neuve, finalement, est-elle incluante ? Je dis non.

Et cette ville neuve fait-elle écho à son temps ? Je dis oui.

Tout à l'heure, vous disiez que je parle de Sarkozy... Effectivement j'utilise des expressions, tel « le sarkozysme à visage urbain ».

Voyez, si j'avais été vendeur, cela c'était un titre !

M. Pascal BERTEAUD.- (*Hors micro, inaudible.*)

M. le Maire.- Pascal Berteaud faisait allusion au fait que je suis président du conseil d'administration d'EPAFRANCE depuis peu, je n'ai pas de pouvoir exécutif, c'est Pascal qui le détient, j'anime les débats du conseil auquel l'exécutif rend compte tous les trois mois.

M. Hacène BELMESSOUS.- Et vous êtes proche de Jean Sarkozy ?

M. le Maire.- Jean Sarkozy sera peut-être élu président de l'établissement public d'aménagement équivalent, à la Défense. Si tel est le cas, il aura beaucoup plus de poids au sein de la structure EPAD, que je ne pourrais en avoir à l'EPAF... Je me demande pourquoi... mon père préside autre chose que la République !

M. Hacène BELMESSOUS.- Vous, vous faites du sarkozysme à visage déshumain. Cela, ce n'est pas bien !

M. le Maire.- Je ne veux pas être désagréable Hacène, mais sur ce qui vient d'être dit...

M. Hacène BELMESSOUS.- Allez-y, c'est cela le débat !

M. le Maire.- Il y a une donnée fondamentale, c'est 1987, le partage des missions et les droits donnés à Disney. En contrepartie, une activité économique, touristique indiscutable avec des résultats qui sont là.

Ces droits donnés à Disney ont eu un retour pour l'intérêt général, pour le pays.

A 20 ans, je crois que l'on est en droit de rebattre les cartes.

La plus-value Disney est indiscutable : emploi, touristes, lancement de l'aménagement d'une ville qui avait été prédécidé à une époque qui était bien avant 1984 et 87. On est en droit de rebattre les cartes, parce que le territoire, à travers ses élus, doit pouvoir reprendre la main sur l'aménagement, parce qu'il y a un vrai problème financier, parce que les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des espérances et des objectifs posés en 1987, et peut-être même pas à la hauteur du territoire.

Cela veut-il dire que le bilan est négatif ?

Je ne le crois pas.

Je crois que la dynamique est enclenchée, que l'on est en train de construire une ville où il fait plutôt bon vivre. On a un peu d'emploi, mais il est urgent de débloquent l'activité non touristique, ou une activité touristique complémentaire, avec ou sans Disney, mais en tout cas complémentaire.

Je crois que la cité donne sa place à chacun aussi, mais cela c'est un autre sujet. Une nouvelle donne est nécessaire, entre Etat, Disney, et les collectivités, de

façon que Disney, peu à peu, retrouve sa fonction d'acteur économique local, majeur, certes, mais d'acteur économique local.

On a Michelin dans une autre commune, Peugeot dans certaines autres collectivités... Il y a des poids historiques. Les entreprises privées que je citais sont intervenues sur les aménagements en tant que propriétaires fonciers, en partie et pas dans une telle mesure, mais il y a une contribution à l'intérêt général local de la nation de l'entreprise Disney.

Aujourd'hui, il me semble qu'il est temps, sur un constat relativement positif, avec des aspects à corriger urgemment, de rebattre les cartes et de dire : « Oui, Disney a encore une fonction, on ne revient pas sur ses droits, ils sont acquis, mais il est temps de rebattre un certain nombre de choses ».

Et puis, il y a la vie. La vie, l'âme, la solidarité, l'individualisme ou pas...

Et cela, je crois que c'est un temps de construction qui est de la responsabilité des acteurs locaux, ce que j'essayais d'évoquer tout à l'heure à travers les politiques locales.

Je crois que chacun est dans sa fonction. L'Etat impulse. Certes, il a délégué de manière, de mon point de vue, excessive, à une entreprise privée, une partie de la responsabilité, ou en tout cas de l'initiative, voire du contrôle, du développement ou du non-développement notamment de zones d'activité. Mais les acteurs locaux font vivre et donnent une âme à cette vie après.

Et ce n'est pas forcément exclu lors des approches intellectuelles d'un aménageur public ou d'une entreprise comme Disney d'ailleurs. Le travail est fait derrière, le liant est créé, et la conscience des acteurs locaux, à mon avis, a beaucoup progressé depuis 20 ans.

Voilà pour ce qui est de cette donne générale.

Ensuite, chacun a-t-il sa place au Val d'Europe ?

Vous parliez de ressenti de quelques-uns... Je vois des enfants dans les écoles, certains habitent dans des logements sociaux, d'autres dans des pavillons à 1 M€... Ils sont dans la même classe. Ils font les mêmes activités, ils sont dans les mêmes associations. Les parents se parlent à la sortie de l'école, sont dans les mêmes associations sportives, partagent les mêmes moments dans les centres culturels.

Je n'ai pas l'impression qu'il y ait un ressenti. C'est la vie...

M. Hacène BELMESSOUS.- C'est la vie idéale alors ?

M. le Maire.- C'est la vie !

Il y a effectivement une idée qui est que l'on est pionnier, que l'on vit sur un territoire qui est bien entretenu, qui est assez...

M. Hacène BELMESSOUS.- Vous parlez au second degré quand vous dites que c'est une ville pionnier ?

M. le Maire.- Non, je pense qu'il y a un sentiment pionnier.

M. Hacène BELMESSOUS.- Parce que c'est Disney qui le dit.

M. le Maire.- Quand on vient au Val d'Europe, on s'installe, on a les pieds dans la boue pendant des années, et on a l'impression, à raison, de participer à un aménagement exceptionnel par son ampleur.

A terme, le Val d'Europe, ce sera une grosse commune, on y arrivera un jour, c'est le sens de l'histoire, à mon avis. On est en train de construire la plus grosse collectivité de Seine-et-Marne, il n'y a pas une commune de plus de 50 000 habitants dans le département aujourd'hui. On est en train de construire cette collectivité, qui aura une fonction économique majeure, qui aura une fonction d'enseignement majeure dans la carte de l'enseignement supérieur, on constate qu'il y a un désert Est francilien... Quel autre territoire, sinon Marne-la-Vallée et en partie le Val d'Europe, peut-être avec son voisin de Meaux et peut-être en lien avec Melun aussi, a une fonction de développer l'enseignement supérieur ?

Quel autre territoire aura dans quelques années la fonction d'être un lieu de culture, de rayonnement, dans tous les aspects de la vie et de la politique ?

Je crois que c'est cela que l'on est en train de construire.

On n'est plus dans la tambouille Disney qui encaisse les profits, qui initie, qui décide. Je crois que l'on est sur un projet assez exceptionnel, pour lequel il faut tout de même avoir une démarche de pionnier pour avoir le courage de venir y habiter à un moment donné, d'en porter le développement économique, et tout cela est une aventure qui s'inscrit sur quasi un demi-siècle. Quand on aura achevé ce territoire, ma conviction et mon espoir, c'est que l'on n'entende plus : le Val d'Europe, c'est où déjà ? C'est la ville à côté de Disney ou la ville qui accueille Disney. Mais que l'on entende : où est Disney ? Près de ce beau territoire, pôle majeur de l'Est francilien, qu'est le Val d'Europe.

Mme Stéphanie MOULINAT.- Je voulais réagir, poser une question sous forme de réflexion. Ne pensez-vous pas que l'idée liante entre vos deux discours, qui ne sont malgré tout pas si éloignés l'un de l'autre...

M. Hacène BELMESSOUS.- Non, pas la fin !

Mme Stéphanie MOULINAT- Qu'a apporté Disney ? Des nationalités étrangères sont venues. On ne l'a pas entendu dans vos deux discours. C'est dans ce cadre-là que l'on est pionnier. Il a fallu apprendre à vivre avec des gens qui n'étaient pas français.

Disney parle tout de même 80 langues différentes, il faut le savoir. 80 langues... On n'est pas que français, on est espagnol, italien... Je parle déjà des Européens. Au moment où Disney est venu s'installer, je pense que l'on était encore à une époque où l'on croyait au rêve américain, et les gens qui sont venus s'installer ici pensaient peut-être que par la petite porte, ils pourraient intégrer ce rêve américain en France, et même l'intégrer en s'expatriant aux Etats-Unis via Disney.

Je ne sais pas, je n'en fais pas une affirmation totale.

Il a fallu également apporter des modes de vie propres à toutes ces nationalités. Les gens du Nord de l'Europe ne vivent pas comme les gens du Sud. On se balade plus à vélo, on y est beaucoup plus écologique dans l'âme... On ne vit pas de la même façon que l'on vit dans les pays méditerranéens, où l'on est beaucoup plus olé-olé en la matière, bien qu'il y ait beaucoup de changements en ce moment. Il a fallu énormément s'adapter à ce niveau-là.

Ne pensez-vous pas que c'est le lien véridique qu'il y a entre vos deux discours ? C'est un peu dommage de ne pas l'avoir fait ressortir.

Je travaille moi-même à Disney, je suis en ce moment en congé parental, je vous ferai remarquer qu'à Disney, ils sont venus s'installer en oubliant le droit français. Ils sont venus s'installer sur une zone, c'était un peu la pampa... On va s'installer, donner du travail à tout le monde... Oui, on va donner du travail à tout le monde...

M. Hacène BELMESSOUS.- Ce n'était pas la pampa, c'était la Brie.

Mme Stéphanie MOULINAT.- Tous ceux qui voulaient venir travailler étaient les bienvenus, c'est la mentalité anglo-saxonne. Vous avez des diplômes, très bien, vous n'en avez pas, tant pis on vous formera sur place, quel que soit votre âge.

Mais malheureusement, il existe en France un cadre légal, avec des horaires, des congés, etc., ce n'est pas le bagne...

Dans les pays anglo-saxons, vous sortez de votre travail quand vous avez terminé votre travail, on ne regarde pas la montre, même encore aujourd'hui.

Pour avoir vécu à l'étranger, je peux vous le dire. On peut s'estimer très heureux de vivre en France.

Disney a oublié ce phénomène-là et a dû s'adapter aux coutumes françaises. Je pense que c'est ce mariage qui donne aujourd'hui le résultat de la façon dont les villes se sont construites, les mentalités se sont faites. C'est une mentalité très spécifique, parce que justement due à ce mélange.

Et le plus beau résultat, c'est que parmi les élus, nous avons également des élus de nationalité européenne, et il y en a un dans cette salle, si je ne m'abuse !

Un intervenant.- Une question au regard de vos réflexions, et de la position de politique locale que vous abordiez tout à l'heure. Vous disiez que ce lieu avait la particularité d'être ressenti comme un territoire Disney par les personnes que vous avez interrogées.

Les réactions que suscite votre livre, qui vous amènent à expliquer tout ce qui est fait en matière de politique locale, montrer l'investissement des habitants, la vie sur Internet, etc., je me demande si ce que vous souligniez dans votre livre, c'est seulement l'exception d'une dimension, d'une échelle, d'un phénomène social que l'on retrouve ailleurs.

Je ne suis pas originaire de la région, je viens du nord, j'ai grandi dans des métropoles qui ont été aussi agrandies à travers des grands quartiers, des coronas où l'on réfléchissait nos maisons à travers des modèles tels que Maison Bâtir, Maison Twin, comme ici on réfléchit par quartier haussmanniens, quartier Kaufman & Broad, etc.

J'ai vu cela à une échelle atténuée, puisqu'à l'époque on avait encore la possibilité de personnaliser l'extérieur, alors qu'aujourd'hui on est dans une ville très normée.

Ce phénomène de ville très normée par une architecture qui ne laisserait même pas le choix de la boîte aux lettres, j'exagère un peu mais on n'en est pas loin... N'est-ce pas ce que l'on retrouve déjà dans d'autres villes, où il n'y a pas la place de faire carrément une communauté, mais où l'on reconstruit des immeubles clôturés, enfermés, protégés, souvent par Kaufman & Broad, dans lesquels l'Etat n'a pas non plus sa place. Les gens se retrouvent dans des communautés bobos, ou ghettos bourgeois, construits dans des zones ou friches industrielles. Aubervilliers, à côté du site Renault, par exemple, est en train de développer cela.

Ce phénomène d'individualisation, de personnes qui se regroupent par communautés d'intérêts dans lesquelles l'Etat n'a plus vraiment sa place dans sa structure actuelle, puisqu'on a des assemblées de copropriétaires, on a une vie de quartier, une vie d'immeubles qui se met en place, n'est-ce pas un peu ce qu'il se passe au Val d'Europe à l'échelle urbaine complète ?

Vous parliez tout à l'heure de tous les événements qui sont cités, toute la part active de la vie politique locale dans les événements, les manifestations, la solidarité, on retrouve ce phénomène dans une résidence à une petite échelle.

L'extra normalisation du logement, on la retrouve dans une résidence où l'on ne peut rien choisir, puisqu'on achète le bâtiment en produit fini.

L'accessibilité d'une ville, c'est aussi cela, souscrire ou non à son cahier des charges, qui fait qu'un individu est capable de retrouver son identité dans un lieu où on lui demande d'adhérer à un ensemble de règles très important.

Au-delà de ce problème de convention, de répartition des pouvoirs politiques, ne peut-on se demander quelle est la position attendue par les habitants vis-à-vis de la politique locale ? La position des politiques locaux, telle qu'on la concevait jusqu'à présent, doit-elle rester la même, ou la politique locale doit-elle s'atteler à autre chose que la partie structurelle du développement urbain, mais vraiment à la partie vie et relations entre les personnes aujourd'hui ?

N'est-ce pas vraiment celle-là la question à se poser à travers ce débat ?

Vous avez un livre qui fait appel à la polémique, mais Disney, cela pourrait être n'importe qui derrière... C'est un copropriétaire, une entité privée, qui donne accès à un certain nombre de codes, à des situations verrouillées, et qui oblige les extérieurs à s'exprimer différemment.

M. Hacène BELMESSOUS.- Disney, ce n'est pas n'importe qui !

Disney a construit aux Etats-Unis Celebration en Floride, mais sous un mode différent tout de même. C'est aussi une ville qui fait écho...

Disney construit des villes qui sont faites pour caricaturer, pour donner la manière de penser du monde de Disney.

La ville postule l'opinion de Disney du monde.

Là, je n'interprète pas, c'est Walt Disney lui-même, lorsqu'il avait projeté à l'époque de faire Epcot, c'était l'idée de faire une ville modèle. Ce n'était pas une ville collectiviste... Il était hyper libéral, ce qui n'est pas une insulte... Mais voilà...

C'est un endroit qui finalement postule le point de vue de Disney dans le monde. C'est d'ailleurs pourquoi il ne peut y avoir d'autres Val d'Europe.

Quand madame dit que c'est une ville cosmopolite... Ce n'est pas une ville cosmopolite au sens où on l'entend. On n'est pas à Paris, on n'est pas dans une copropriété. On est dans un territoire qui est tout de même coproduit par l'Etat, mais en même temps dans lequel les valeurs de cette entreprise-là imprègnent le lieu.

M. le Maire.- Pouvez-vous nous rappeler les valeurs...

M. Hacène BELMESSOUS.- Les valeurs de Disney ?

M. le Maire.- Oui.

M. Hacène BELMESSOUS.- De mon point de vue, ce sont des valeurs individualistes, Disney s'adresse à des individus et non à une communauté, il ne s'adresse pas à du collectif.

Ce sont des valeurs conservatrices. Je le cite dans le livre, il y a entre autres un peu cette image américaine conservatrice de la société.

Egalement, il y a la question de l'échelle. On n'est pas dans un immeuble de copropriété. C'est un lieu qui est hors normes. On est ici dans le hors normes.

On peut imaginer la même chose en Asie... Il me semble.

Après, il faudra voir si dans le temps, les choses vont se développer de cette façon-là. Chaque continent ne va pas développer un territoire comme celui-là. Ce n'est pas cosmopolite au sens où l'on peut l'imaginer, c'est la ville multilinguistique... Ce n'est pas une ville française, Disney ne fait pas une ville française.

Disney fait une ville pour tout le monde. Et d'ailleurs, le parc de Disney, même si la clientèle française est importante, n'a pas été fait pour les Français... Quand Disney a choisi la France, c'est parce que l'Europe du nord n'était pas loin. Il y avait ainsi un certain nombre d'indicateurs économiques qui faisaient qu'ici c'était mieux que Londres, parce qu'il y avait également Londres, ou que Barcelone.

Sur la vie politique, monsieur le maire...

M. le Maire.- Un mot en réaction aux deux interventions, mais je vois que M. Buland* et Pascal Berteaud souhaitaient intervenir.

M. BULAND*.- Je voulais vous faire remarquer, les villes nouvelles, quand elles se développent, on prend surtout en compte le facteur économique. Il n'y a pas de ville nouvelle s'il n'y a pas de facteur économique.

Le but étant d'avoir un partenariat avec un gros acteur qui paiera le maximum, pour qu'au niveau de la collectivité on puisse développer les infrastructures.

Je ne me trompe pas ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Si ! L'échec des villes nouvelles des années 70, c'est que l'on a voulu prendre les choses à rebours. Contrairement aux grands ensembles pour lesquels on avait construit de l'habitat pour répondre à une demande de logement... Les gens qui habitaient les grands ensembles à Mantes-la-Jolie ou au Val Fourré allaient travailler à Poissy chez Peugeot. On a répondu à des contingences économiques.

Les villes nouvelles ont finalement voulu faire à rebours... Puisque l'échec des grands ensembles c'est que ce sont des lieux monofonctionnels, on va finalement aller là où il y a de l'habitat. Le problème est que dans les deux cas, cela s'est « dortoirisé ».

Sauf que l'acteur économique n'était pas un opérateur, j'allais dire, urbain.

Vous avez raison, vous parliez de Michelin, Meunier pas loin, ou Peugeot à Montbéliard, ou ailleurs... Ces Etats dans l'Etat, pour imaginer... Mais là, on n'est plus dans le même cas, mais c'est vrai que l'on peut faire le rapprochement.

M. BULAND*.- Dans le terme des grosses villes, vous vous tournez vers la mer pour regarder Le Havre. Le Havre est centré sur quoi, sur le seul moteur qu'il a, la mer. Depuis qu'il existe, quand François 1^{er} l'a développé, c'était pour en faire une activité portuaire qui dure depuis des centaines d'années. Le Havre continue de se développer sur la mer. Le projet port autonome n'est pas fini, il a 10 ans de retard, il avance encore, il mange encore et génère encore des emplois, même si sur cette zone économique on est obligé de se remettre en question puisque les Chinois ont acheté des compagnies. Si demain ils décident qu'Anvers est plus compétitif que Le Havre et partent, Le Havre ferme !

On a de la chance, on a une usine qui travaille avec le rêve, c'est-à-dire les archétypes, c'est ce qui parle aux gens.

Disney l'avait bien compris dans toutes les choses qu'il a développées, les histoires, les fables, etc., il a pris le matériel qui parle aux gens. C'est aussi pourquoi les gens, quand ils viennent ici, sont attirés par quelque chose. Quelque chose qui leur parle.

M. Hacène BELMESSOUS.- Pas sûr, mais je vous invite à lire le livre.

M. Pascal BERTEAUD.- Je ne suis directeur général de l'EPA que depuis un an, je n'ai donc absolument aucun affect, si j'ose dire, sur le sujet.

Simplement, quand je vous entends, j'ai tout de même, excusez-moi, vraiment l'impression que l'on est justement dans le domaine de l'impression, dans le domaine de l'idée générale, et non dans le domaine de fond.

Vous venez de dire, ville nouvelle, on a fait un échec, c'est devenu un dortoir.

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée, c'est 300 000 habitants aujourd'hui, et un taux d'emploi de 0,91 %.

Quand je discute de cela avec des élus de villes beaucoup plus anciennes, ils ne considèrent pas que c'est un dortoir et aimeraient avoir le même taux d'emploi. On n'est pas dans ce genre de schéma.

Vous dites que ce n'est pas une ville française... Je ne sais pas ce qu'est une ville française, mais je regarde les différentes époques de la ville nouvelle... J'ai la chance de diriger les deux établissements publics.

Effectivement, dans les années 70, on a fait Noisy-le-Grand Mont d'Est avec des formes urbaines, là pour le coup, très novatrices... Avec une activité économique d'ailleurs autour. Les formes urbaines n'ont pas forcément bien marché.

Après, sur le Val-Maubuée, on a essayé d'autres types de formes urbaines.

Sur Bussy-Saint-Georges, on est revenu à des formes urbaines qui sont probablement un peu plus proches d'un fonctionnement classique, avec des rues, des places, etc.

Et puis, sur le Val d'Europe, on est resté sur cette forme urbaine avec, vous avez raison, une architecture très normée.

C'est d'ailleurs, soit dit en passant, le fait que l'architecture soit très normée et laisse « peu de place » ou en tout cas peut-être moins de place qu'ailleurs à la création architecturale, qui a fait que le Val d'Europe est honni par l'ensemble des architectes, puisque cela ne leur laisse pas vraiment la possibilité de s'exprimer.

Cela dit, l'architecture normée, cela s'est déjà fait à pas mal d'endroits.

Je peux vous dire que pour les architectes au moment de Haussmann à Paris, cela devait être assez sportif !

Le fait que l'architecture soit normée ne me choque pas outrageusement.

Après, il faudra voir ce que cela donne dans le temps.

On aime ou on n'aime pas le pastiche, cela peut tout à fait se comprendre. Mais en soi, le fait de normer l'architecture et de rester sur des choses très standards et très encadrées a déjà été fait, y compris dans des villes dont j'imagine que vous ne les qualifierez pas de villes qui ne sont pas pour tous.

Après, on peut avoir tous les fantasmes que l'on veut sur Walt Disney, qui veut la ville selon Disney, l'individualisme...

Tout ce que je peux vous dire par rapport à cela, c'est qu'encore une fois, depuis un an, je n'ai pas vraiment le sentiment qu'il y ait un agenda caché chez Disney... On peut se tromper, on est sans doute très naïf, mais je n'ai pas vraiment ce sentiment-là.

Je crois que quelque part, effectivement, Disney, comme l'a dit d'ailleurs Arnaud, intervient fortement, c'est réel, et c'est quelque chose qui peut là aussi être discuté, mais il intervient dans l'investissement initial, puis au-delà de l'investissement initial, la ville prend son essor, elle vivra sa vie avec un poids de Disney, comme il existe un poids de Peugeot à Sochaux, de Michelin à Clermont, etc.

Il y a cette intervention initiale, mais ce n'est pas tout seul, et très sincèrement, je ne pense vraiment pas qu'il y ait d'agenda caché, mais je peux me tromper.

M. Hacène BELMESSOUS.- Peugeot a construit pour ses ouvriers, Michelin a construit pour ses ouvriers, et Disney n'a pas construit que pour ses *cast members*.

M. Pascal BERTEAUD.- Peugeot comme Michelin intervient largement dans les affaires de la cité. C'est pourquoi votre livre manque de comparaisons. Allez voir ce qu'il se passe ailleurs. Allez discuter avec le maire de Clermont-Ferrand, l'urbanisme de Clermont-Ferrand a été de tout temps discuté avec la famille Michelin.

M. Hacène BELMESSOUS.- Je vous invite à lire le livre, on n'est pas dans l'ex nihilo, ce qui est le cas ici, alors que Michelin, Clermont-Ferrand, où le maire est Serge Godard, ce n'est pas le même contexte historique.

M. le Maire.- Encore une intervention, puis je vous propose de tendre vers la fin de notre rencontre.

Un intervenant.- Je suis Hongrois. La notion de « ville Disney », c'est quoi ?

C'est une notion anglo-saxonne. Quand vous êtes agent immobilier et que vous vendez des maisons sur le Val d'Europe ou ailleurs, des gens vous disent, moi j'aime bien le style Kaufman, donc se dirigent vers Disney, ou au contraire ne veulent surtout pas du style Kaufman et alors se dirigent vers les maisons plus briardes, donc plus en retrait.

C'est quoi la notion de ville anglo-saxonne ?

C'est comme quand vous allez à Londres en voiture, vous traversez des kilomètres et des kilomètres de banlieues basses.

La notion française de l'urbanisme c'est de mettre les gens en hauteur, alors que les Anglo-saxons les mettent en longueur. Mais si l'on analyse bien, les Français veulent de la longueur.

Et dans le Grand Paris, on va remettre en hauteur. On détruit les tours pour les reconstruire.

J'ai vu des projets au Val d'Europe où l'on veut refaire du sept étages.

Savez-vous pourquoi Disney ne veut pas des tours ? En Californie, sur le premier parc, ils n'avaient pas acheté les terrains autour et ils se sont retrouvés avec des intrusions visuelles, des gratte-ciel, et le château de la belle au bois dormant derrière une grande saloperie où on logeait des bureaux ; ces intrusions visuelles cassaient le mythe pour les gens qui étaient sur le parc.

A Saint-Quentin en Yvelines, j'ai vécu des années les pieds dans le béton, la gadoue, et on rencontrait les mêmes problèmes qu'ici, les caravanes qui se mettent n'importe où, et l'Etat qui se désengage.

Là je vous rejoins, l'Etat se désengage complètement. En juillet, savez-vous combien de policiers surveillaient les cinq communes du Val d'Europe et la principale destination touristique européenne, ce n'est pas une plaisanterie, 60 000 visiteurs par jour en juillet Disney...

M. Hacène BELMESSOUS.- Combien de policiers ?

L'intervenant.- Cinq, deux voitures la nuit !

Le jour où ou une bande du 93 décidera de venir tout casser, comme nos policiers municipaux ne travaillent pas la nuit, on aura de graves problèmes.

M. Hacène BELMESSOUS.- Le 77 aussi, le 93 c'est un peu loin.

L'intervenant.- Ce n'est pas loin, c'est Chelles. Il y a d'ailleurs eu un précédent à la FNAC où des chariots ont été abandonnés. Je vous rejoins, l'Etat nous abandonne, il a abandonné le 93, volontairement. Il abandonne maintenant les banlieues de classe moyenne.

Il faudra que nous fassions très attention, je ne rejette pas la pierre sur nos élus, je pense qu'ils se sont battus, tant sur l'affaire de ces fameuses caravanes en juillet... J'imagine que vous avez fait la demande à la préfecture en tant que patron d'EPAFRANCE ? Il faut que je sache, car selon la préfecture, ni vous ni M. Balcou n'avez demandé l'expulsion des caravanes...

M. Hacène BELMESSOUS.- On est en Conseil municipal !

L'intervenant.- On est dans la vie quotidienne des habitants du Val d'Europe.

M. le Maire.- Caravanes, intrusion sur les terrains appartenant à l'établissement public, ce n'est ni au maire ni au président de l'établissement public d'intervenir, car c'est l'exécutif de l'EPA qui a le pouvoir de faire intervenir le Préfet, donc Pascal Berteaud ou son adjoint s'il est en vacances.

L'intervenant.- Pascal Berteaud, avez-vous demandé l'expulsion ?

M. le Maire.- Cela peut être à l'initiative d'un maire, mais avec le Préfet nous avons convenu d'un certain nombre de dispositifs, et le Préfet s'est engagé à enclencher l'intervention de la force publique immédiatement à chaque intrusion, puisque nous sommes dans le respect des règles en matière d'accueil des gens du voyage, et tout cela doit être automatisé.

C'est merveilleux, les élus n'ont plus à intervenir, c'est automatisé par le propriétaire du terrain, qui aussitôt informé enclenche la procédure.

J'en dirai un mot au préfet, ce n'est pas bien de dire du mal des gens.

M. Pascal BERTEAUD.- La réponse à la question est oui, l'établissement public, à chaque fois qu'il y a une intrusion des gens du voyage sur ses terres, requiert la force publique.

L'intervenant.- Alors monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Torcy raconte des conneries ! Vous lui demanderez de répondre à mon courrier.

M. Pascal BERTEAUD.- Par rapport à cette notion d'exclusion, le Val d'Europe a réalisé plus de places pour les gens du voyage qu'il ne devait en réaliser. De par la réglementation, les communes du Val d'Europe n'étaient obligées en rien à faire des places pour les gens du voyage.

D'une façon volontaire, entre les élus et l'établissement public, nous avons réalisé effectivement le nombre de places qui aurait correspondu.

Et donc, c'est l'antithèse même d'une logique consistant à dire : une ville qui n'est pas pour tout le monde.

Typiquement, le choix fait a été de dire, oui on assume, et oui les gens du voyage ont leur place.

Moyennant quoi, comme le dit Arnaud, quand des gens ne vont pas sur ces aires mais viennent sur d'autres terrains, on peut se permettre d'être sévère.

M. le Maire.- On va peut-être revenir au sujet. Catherine Dumon souhaitait intervenir.

Mme Catherine DUMON.- Bonsoir. Je voulais revenir à votre livre...

M. Hacène BELMESSOUS.- C'est assez sidérant ce que dit monsieur... On fait une aire pour les gens du voyage, et finalement, cela déproblématise tout...!

M. Pascal BERTEAUD.- Je n'ai pas dit cela.

Mme Catherine DUMON.- C'est une place pour 1 000 habitants.

M. Hacène BELMESSOUS.- C'est dans le cadre de la loi Besson, me semble-t-il.

Mme Catherine DUMON.- Je voulais vous interpeller par rapport à quelque chose que j'ai lu. Je ne lis pas l'Humanité ni le Parisien, mais je suis tout de même élue sur la commune de Bailly et suis secrétaire de l'association Mille et une racines, qui prône l'interculturalité sur notre commune, nous agissons un petit peu.

Cela dit, j'ai lu que vous aviez écrit que les habitants du Val d'Europe sont contents d'habiter dans ce monde creux, déréel, oublié des autres, ils ne sont plus des citoyens mais des lobbyistes.

Est-ce exact ?

Et puis, quand vous vous êtes présenté, vous avez dit avoir fait de la psychologie. Je voudrais savoir de quel syndrome nous souffrons pour rester ici ?

La frustration ? La culpabilité ? Le syndrome de Peter Pan ? Du refoulement ?

Expliquez-nous pourquoi en plus nous restons ici.

M. Hacène BELMESSOUS.- Je vais vous répondre tranquillement.

Quand on fait des études de psychologie, ce n'est pas sonder les cœurs, ni sonder les âmes, ni sonder les territoires.

Pourquoi j'aboutis à cela ?

J'aboutis à cela en fonction du postulat que l'on est dans une ville hors normes. On est dans une ville finalement où, de mon point de vue, on n'est pas dans le collectif au sens politique du terme. Cela, je le l'affirme, et de mon point de vue, c'est incontestable.

La question du logement social est une question à laquelle de toute façon, quoi qu'il arrive, ce territoire devra se confronter, au sens où ce territoire pourra-t-il être en dehors du contingent préfectoral ou pas ?

De mon point de vue, c'est un vrai problème. Là, on n'est plus dans le droit commun...

Déréel, c'est quoi ?

Le réel, c'est le droit commun ; le déréel, c'est en dehors du droit commun.

On est dans un territoire, un lieu conditionné. Tout vous conditionne ici, le fait que ce soit en chantier permanent... C'est inabouti. Et puisque c'est inabouti, on s'arrange avec le réel, on s'arrange avec le monde dans lequel on vit.

Et vous pouvez même aller plus loin... Le « eux » et le « nous »...

Dans mes entretiens, je questionnais les gens sur quels sont leurs rapports avec le monde extérieur ? Il faut aller au bout, madame, quand vous citez.

Vous avez raison de me questionner, mais j'ai raison de rappeler ce qui est dans mon rapport.

Quand on demande : « *Quels sont vos rapports avec le monde extérieur ?* » C'est arrivé que l'on me dise, à juste raison : « *D'abord, pourquoi ne serait-on pas dans le monde extérieur, et pourquoi souffrirait-on du monde extérieur ? Si on est ici, c'est parce qu'après tout, on s'y retrouve.* »

Les gens ne se retrouvent pas, je ne l'ai jamais écrit, dans le monde de Disney, parce que les gens sont lucides, je n'ai jamais dit qu'ils étaient idiots.

Le problème, de mon point de vue, c'est que ce lieu est complètement décontingenté avec le réel, sur un certain nombre de plans, et finalement non confronté avec la vie politique, c'est ce que j'ai dit au début. Finalement on peut poser la question, n'est-on pas dans un lieu déréalisé ? Et là, on n'est pas dans la psychologie.

Après, vous êtes en droit de contester. Tout est contestable dans ce livre, comme tout est contestable dans la recherche consultable sur Internet.

C'est le propre du débat public.

M. le Maire.- Je vous invite à lire le livre de Hacène Belmessous, puisqu'on l'a fait venir pour, notamment un certain nombre de formules qui valent leur pesant de « cahuettes ».

Je les ai trouvées un peu abruptes parfois, et je pense qu'il faut aller plus au-delà dans la démonstration, mais je trouve certaines formules savoureuses.

M. Hacène BELMESSOUS.- Lisez les formules de Disney, c'est d'autant plus savoureux.

Une intervenante.- Vous avez l'air de dire que les gens ne s'impliquent pas dans la vie politique, mais au moment où il avait été proposé que le grand prix de Formule 1 se passe sur le territoire de Disney, les gens se sont mobilisés, se sont réveillés...

Dans la salle.- Révoltés !

L'intervenante.- Quand la cause en vaut la peine, quand on n'est pas satisfait de ce que les élus font ou proposent, on se réveille et on parle, et on émet notre avis.

Si les gens ne discutent pas les décisions des élus, c'est peut-être qu'ils en sont satisfaits.

M. Hacène BELMESSOUS.- Vous savez ce qui fait reculer le politique ? Le lobbyisme.

Mais je n'ai pas dit que les gens étaient apolitiques. Je dis que de mon point de vue, finalement, la puissance d'une vie politique c'est : y a-t-il des opposants dans une élection ?

Je ne dis pas que le maire de Bailly-Romainvilliers est un élu illégitime, mais je dis que dans une ville où il n'y a pas des listes... Mais quel que soit l'endroit, ici comme ailleurs. Moi, en tant qu'observateur extérieur, cela m'interpelle, c'est tout.

Dans la salle.- Eh bien cela va changer aux prochaines !

M. le Maire.- Vous êtes Hongrémanien, vous, c'est cela ?

(Rires.)

M. Hacène BELMESSOUS.- Désolé, je n'ai pas voulu fomenter cela.

Un intervenant.- A Serris, il y a une opposition.

A Bailly, il n'y en a pas eu à ce mandat, mais au mandat précédent, il me semble qu'il y avait maintes oppositions. Peut-être gère-t-il très bien sa ville et qu'il n'y a plus d'opposition.

Concernant la Formule 1, les gens se sont mobilisés, même peut-être avant les élus. Tout le monde s'est mobilisé, alors que ce projet était tout de même très soutenu par une certaine partie.

Dans la salle.- Et par Disney.

L'intervenant.- Oui, c'est ce que j'appelle la certaine partie.

Il y a peut-être plus de classes moyennes sur le Val d'Europe, mais tout de même un mixte au niveau de la sociologie. Par exemple, sur Serris, il existe un village de SDF maintenant.

Une intervenante.- Qui a été imposé !

M. Hacène BELMESSOUS.- Il ne s'agit pas de faire une comptabilité !

Vous avez raison, dans mes choix de communes, il fallait en prendre deux, mais s'il y a une autre...

L'intervenant.- C'est trop restrictif, cinq communes composent le Val d'Europe et elles sont complètement différentes, peut-être Serris et Bailly se rapprochent, Coupvray est totalement différente et éloignée du Val d'Europe, Magny-le-Hongre est un peu à part, et Chessy, c'est encore autre chose.

A l'intérieur même de Serris, des gens qui habitent le bourg se sentent serrisziens, et d'autres plus proches du centre commercial se sentent davantage valeuropéens.

Le Val d'Europe est nettement plus complexe que ce que vous dites. C'est en fait un peu trop simpliste.

Il n'existe pas d'entité Val d'Europe, elle est peut-être en train d'émerger, de se créer, mais actuellement, beaucoup de gens qui vivent à Serris, à Chessy ou à Bailly ne se sentent pas valeuropéens.

M. Hacène BELMESSOUS.- J'ai dit que l'identité valeuropéenne est une identité générée par Disney.

L'intervenant.- Beaucoup de gens qui vivent au Val d'Europe ne se sentent pas valeuropéens mais serrisziens, ou romainvillersois, ou cassisziens. Pour une fraction autour du centre urbain, il y a une certaine idée du Val d'Europe, mais ce que vous dites est trop simpliste.

Il n'y a pas une idée Val d'Europe pour les 25 000 habitants qui vivent au Val d'Europe.

M. Hacène BELMESSOUS.- D'accord avec vous, mais pas simpliste, il ne faut pas caricaturer le travail des autres.

M. Sébastien DEBLANDER.- Je suis conseiller municipal à Montévrain, qui ne fait pas partie du SAN du Val d'Europe, mais qui borde, est assimilée en l'occurrence...

Comme ma collègue du conseil municipal l'a dit tout à l'heure, je suis d'origine belge, j'ai vécu à Paris un certain temps.

Vous parliez de convivialité au sein des villes nouvelles, qui n'existait pas. Je peux vous assurer qu'à Paris, je ne connaissais pas mes voisins, et pourtant Dieu sait si j'ai essayé. Ici, les rapports humains sont beaucoup plus faciles.

Vous parliez du blog des amis du Val d'Europe, dont je faisais partie, avec M. Fromeaux* Benoît, adjoint au maire de Chessy...

En l'occurrence, sur le territoire, je ne sais pas où vous habitez ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Je travaille à Paris.

M. Sébastien DEBLANDER.- Vous habitez Paris ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Je travaille à Paris.

M. Sébastien DEBLANDER.- J'ai découvert qu'à Paris, quand on demandait aux gens où ils habitaient dans Paris, ils donnaient leur arrondissement, ou la station de métro.

Quand mes voisins disent, tu habites où ? Au Val d'Europe. Sur quelle commune ? Montévrain.

Montévrain ne fait pas partie du Val d'Europe, mais c'est à côté de la gare RER. Les gens se définissent par le nom de leur gare, ou la proximité d'un pôle commercial ou d'attrait.

Ils ne disent pas Disney, ils disent à proximité de Disney, ou en bout de ligne A du RER.

Il y a parfois des raccourcis par rapport à l'identité de valeuropéen, qui n'existe pas vraiment.

Dans les bourgs, les gens s'identifient davantage à la ville. En revanche, effectivement, dans la nouvelle urbanisation qui borde la gare et le centre commercial, peut-être plus à une entité intercommunale.

Pour rejoindre Stéphanie Moulinat qui l'évoquait tout à l'heure, on a l'avantage d'avoir énormément de nationalités différentes. On a un taux de chômage extrêmement bas sur le Val d'Europe, beaucoup de populations actives qui sont venues sur le secteur.

Un intervenant.- Pour revenir sur la mixité sociale, il y a peut-être plus de classes moyennes qu'ailleurs, mais tout de même une certaine mixité, les villes de Serris et Bailly s'approchent des 20 %.

Le village des SDF aussi...

M. Hacène BELMESSOUS.- Pardon de vous interrompre... Vous caricaturez ! Là, on n'est plus dans le débat... Vous caricaturez.

D'abord, il n'y a pas de mixité sociale, comme il n'y en a eu nulle part.

L'intervenant.- Le Val d'Europe est très jeune, constitué d'énormément de jeunes, de jeunes couples.

Il y a des T3 et T4 qui accueillent de nombreux jeunes qui font de la colocation sur le Val d'Europe, de très nombreux logements sont occupés de cette manière.

Un intervenant.- Il y a aussi les résidences Disney.

M. Hacène BELMESSOUS.- Donnez-moi une définition de la mixité sociale, je vous dirai si elle est probante ou pas.

L'intervenant.- C'est quoi pour vous ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Je vous renvoie à un livre précédent, intitulé « Mixité sociale, une imposture ».

Dès lors que c'est une imposture, on ne peut absolument pas évoquer la véracité de quelque chose qui n'a jamais existé.

M. le Maire.- Je suis resté très sage et silencieux depuis un moment, c'est inhabituel.

Je voudrais dire un mot... Je m'en tiens aux faits. Je pars du principe, c'est ma conviction personnelle, qu'il n'y a plus de classes sociales.

Vous partez d'un postulat différent.

Il n'y a plus de classes sociales, mais il y a encore des milieux sociaux. Vous pouvez être aristocrate, issu de la bourgeoisie, d'un milieu ouvrier, c'est votre milieu social.

Il y a des itinéraires personnels de génération en génération, descendants ou ascendants dans des lignées familiales, mais on n'est plus dans une classe.

Tout cela s'est mélangé.

En revanche, je crois qu'il y a encore des milieux sociaux.

Ce qui est intéressant ici, peut-être que le niveau de revenus se trouve dans une fourchette qui part d'un SMIC à 900 €, puisque c'est une réalité de certains types d'emploi, et notamment chez Disney aussi, et on les voit dans nos CCAS ces gens-là, parfois un peu moins, mais c'est l'épiphénomène dans le village des SDF.

On a des gens qui ont des niveaux de revenus assez bas, et d'autres qui ont des niveaux de revenus plus élevés au Val d'Europe.

C'est une réalité, est-ce la fameuse classe moyenne ?

Je constate qu'il existe une fourchette où il y a assez peu de gens très riches sur le territoire.

Un intervenant.- On peut trouver tous ces chiffres sur Internet.

M. le Maire.- Ce niveau de revenus qui définissait peut-être autrefois les classes sociales, correspond à des gens aux milieux sociaux très diversifiés.

Je vois des gens qui viennent de l'Ouest francilien, avec un profil assez marqué, et qui sont habillés de Cyrillus des pieds à la tête. Je vois des gens qui viennent de proche banlieue, qui ont leur propre itinéraire, leurs propres codes sociaux et leurs habitudes sociales.

Je vois des gens qui viennent vraisemblablement d'un milieu assez populaire, qui ont leurs propres habitudes. Tous cohabitent au Val d'Europe, on vient d'un petit

peu partout de l'Ile-de-France, de la France, de l'étranger parfois, nous cohabitons au Val d'Europe.

Du coup, notre identité est-elle marquée par les murs que nous habitons ?

Je ne le crois pas. L'architecture peut être néo-classique, néo-haussmannienne, néo-années 30, néo-trois petits cochons... Peu importe à la limite !

J'aimerais qu'il y ait un peu plus de moderne, je crois qu'on y tend à travers le passage années 30, je pense dans le centre urbain, les uns et les autres tendent vers une approche architecturale plus moderne, il y a peut-être un pas, avec des immeubles d'inspiration années 30.

J'aurais aimé qu'il y ait quelques pavillons contemporains, d'inspiration architecturale moderne dans nos programmes, plutôt que quelques maisons de trois petits cochons.

Mais je pense aussi que l'approche de Disney, quand il intervient, est très pragmatique.

Il a un modèle économique qui marche, et n'a pas envie de prendre de risques. Il intervient en tant qu'opérateur privé qui est là pour faire de l'argent, qui utilise le droit que l'Etat lui a donné il y a 20 ans, et il est très pragmatique.

Je ne crois pas qu'il y ait d'organisation de la vie autour du parc Disney, je crois, comme vous disiez monsieur, qu'il y a des éléments très précis : pas de nuisance visuelle pour les 16 millions de clients annuels, un modèle économique qui fonctionne avec la certitude de vendre les maisons des trois petits cochons, pourquoi prendre du risque sur du contemporain ?

C'est ma conviction, vous la partagez ou non.

Mais l'approche de Disney serait très pragmatique, cynique et très tournée vers l'argent à court terme, avec objectif de rentabilité.

A l'aménageur public, aux collectivités, aux habitants de veiller à l'intérêt général durable et d'essayer de faire contrepoids.

Une intervenante.- Pour une ville créée de rien du tout, il y a une petite vingtaine d'années, il est dommage d'avoir évacué complètement le volet développement durable.

M. le Maire.- Cela correspond à une donne à un moment donné. Je ne suis pas élu depuis très longtemps, je constate que l'aménageur public a aujourd'hui un cahier des charges d'aménagement durable, de l'ensemble, le SAN du Val d'Europe y travaille aussi de son côté, les choses évoluent, et je ne parle pas

d'écoquartiers, parce que pour moi il y a un vrai sujet, il ne faut pas se cacher derrière un écoquartier, ce n'est pas que cela l'aménagement durable.

L'écoquartier peut être un élément, mais pas le seul.

Un plan trame bleue verte est en train d'être développé au Val d'Europe avec au passage une approche patrimoniale intéressante et culturelle.

L'aménageur public s'est saisi de cette approche durable, ainsi que les collectivités. Mais pour moi, il y a aussi une approche durable dans un équilibre financier, et cela, c'est la donne entre l'Etat et Disney qui va se décider dans un an.

Un intervenant.- Les nuisances visuelles que vous attribuez à Disney sont un peu fortes, Disney est le premier à organiser son parc à travers des nuisances visuelles fortes.

Indiana Jones avec la guerre des étoiles juste à côté... Ils n'ont rien à faire des nuisances visuelles. Ce n'est pas leur logique.

C'est plutôt une politique commerciale de rentabilité directe.

Le développement durable n'est pas une logique chez eux, puisqu'ils veulent tirer un profit direct, immédiat.

Par ailleurs, ils ont un système d'organisation de leur marketing qui veut plaire au plus grand nombre, veut déranger le moins possible, et donc qui amène à côté de Paris un style néo-haussmannien ; on aurait été à côté d'Amsterdam, peut-être une autre logique architecturale tournée beaucoup plus vers l'architecture contemporaine aurait été retenue.

Là, pour faire plaisir aussi aux politiques étatiques, ils ont recréé une ville à côté de la ville, qui existe difficilement, puisque l'importance de cette greffe est inversement proportionnelle à ce qui se passe ailleurs.

Monsieur parlait de Peugeot, certaines villes avaient des politiques, et des organisations politiques fortes, avec des organisations de quartiers, des organisations capables de relayer le fait politique au niveau de toute la ville.

Quand une entreprise forte s'installe dans ces villes-là, elle organise, elle devient un partenaire, effectivement. Je l'ai constaté sur Strasbourg avec le tramway.

L'organisation de l'espace est complètement différente de l'organisation de l'espace ici.

Quand on aménage un morceau de territoire ici, effectivement, le devenir, du fait que ce soit toujours en travaux, on arrive à des aberrations telle la piste cyclable qui n'aboutit à rien.

Vous en avez sur votre commune... On en a fabriqué juste devant la mairie sur la commune de Serris.

C'est une réalité physique de territoire.

L'ensemble des organisations spatiales, du végétal, et de l'urbain, amène souvent à des culs-de-sac, le centre commercial est un grand cul-de-sac. Il est d'ailleurs organisé de cette façon-là, afin que les personnes n'en sortent pas, il n'y a pas de rue commerçante à proprement parler, en dehors du centre commercial sur nos cinq communes.

Des magasins ouvrent à droite à gauche, mais il n'y a pas de réelle rue commerçante, pas de promenade commerciale en dehors du centre commercial.

Et tout cela, vous l'avez tout de même laissé faire durant ces 15 années, vous avez organisé le végétal de telle façon qu'il y ait trois haies successives les unes derrière les autres. Une haie pour empêcher la voiture de voir la personne qui est sur le trottoir, une haie qui est publique, ou qui a été voulue par Disney pour séparer la nuisance du privé, puisqu'on ne sait jamais ce qu'allait faire le privé dans son petit jardin en termes de haie... Le végétal a été une organisation, une politique de ségrégation. Après, effectivement, vous vous étonnez que l'on vous dise, « Ah non, on a pourtant tout fait ».

Ce n'est pas par des associations généralement voulues par les habitants, l'association ne passe pas forcément par la mairie, cela passe par Meaux ou par la préfecture... On dépose une association, et elle existe... Cela n'a rien à voir avec le fait politique.

50 associations ou peu d'associations, ce n'est pas une réalité de l'aménagement de ce que vous maîtrisez.

La loi SRU...

M. le Maire.- Vous dites beaucoup de choses, j'aimerais revenir sur ce que vous disiez, vous avez tout à fait raison, le territoire est en construction.

Il y a aujourd'hui des pistes cyclables qui s'arrêtent net. On évoquait des autoroutes qui s'arrêtent net, sur lesquelles vous avez appris à faire du vélo. Aujourd'hui, l'autoroute est achevée.

Demain, dans cinq ans, dix ans, l'ensemble des pistes cyclables s'interconnectera, et s'il existe aujourd'hui des pistes cyclables, c'est parce qu'un plan d'aménagement d'ensemble, qui relève principalement du SAN en lien avec l'aménageur public, prévoit ce maillage de pistes cyclables.

Par où commencer ?

Les choses se font par tronçons, c'est logique, on ne va pas mettre des pistes cyclables partout aujourd'hui. Il y a des tronçons, et c'est à l'image de la ville. Des habitants me disent, il y en a ras-le-bol, quand on prend le 231, on s'arrête net, c'est hyper dangereux.

L'intervenant.- Au fin fond de la Moselle, ils sont capables de faire 50 kilomètres de pistes cyclables.

M. le Maire.- Ce sont des collectivités qui sont construites, qui se sont développées peu à peu, depuis des siècles parfois. Ils ne construisent pas tout sur une période de 40 années.

Nous, nous construisons une ville de A à Z sur une durée très réduite de 40 années, nous ne pouvons faire tout partout à la fois, c'est triste mais c'est une réalité.

Ceci dit, un retard certain a été pris en matière de pistes cyclables. Il doit être rattrapé.

L'intervenant.- Ne vous étonnez pas d'un problème de maillage.

M. le Maire.- Il y a un vrai sujet de couture du développement des bourgs, mais c'est historique au Val d'Europe. Les bourgs se sont développés, c'est ainsi.

Si l'Etat avait dit à l'époque, on supprime les communes, il y a une agglomération qui s'appelle le Val d'Europe, elle se serait développée autrement qu'autour de ces bourgs. Mais il y avait une identité dans chacune de ces villes, et elles se sont développées avec leur propre identité.

Se pose aujourd'hui la question de la couture de tout cela et de l'aménagement des parcelles qui les lient. C'est le défi à relever du Val d'Europe dans l'étape de développement et d'aménagement qui s'ouvre à compter d'aujourd'hui, en partant des étapes précédentes et en les complétant.

Je me suis mal exprimé tout à l'heure, il y a une liberté d'association à travers la préfecture, mais si vous n'avez pas une collectivité, notamment ville nouvelle, qui dit j'ai des locaux, là j'impulse et je finance l'installation d'une salle pour les arts martiaux, là je développe une salle pour la danse, vos associations ne viendront pas.

Il faut aller les chercher.

L'adjoint au sport n'est pas là, mais je peux vous assurer qu'il faut aller les chercher.

Sur les politiques culturelles ou multi culturelles de rencontre, là aussi il faut une impulsion, il faut libérer les énergies, que les gens se sentent bien, que les associations ne soient pas noyautées par les clans locaux.

C'est une ambiance de ville qui s'impulse par la politique.

Un élu local, je parle de ma ville, mais c'est partout pareil, a une utilité et la possibilité d'impulser un certain nombre d'initiatives, qu'il n'assume pas seul, et souvent les bénévoles portent la réalité.

Mais si vous ne donnez pas la possibilité au départ, c'est plié d'avance.

Pourquoi subitement en trois ans, une ville comme Bailly-Romainvilliers, dont la population n'a pas considérablement augmenté, est passée de 9 à 57 associations ?

Parce qu'à un moment donné on a donné le top, on contractualise, on conventionne...

Je n'en tire pas une gloire particulière, c'est un travail d'équipe et c'est la population qui a réagi, tant mieux.

Une intervenante.- Vous avez le SAN comme outil d'intercommunalité, vous n'êtes pas sans rien pour créer ce maillage et lui donner vie, il n'y a pas cinq petites communes repliées sur elles-mêmes. A travers le SAN, je voudrais voir apparaître des choses.

M. le Maire.- Je vais dire les choses sans langue de bois, devant les collègues élus du territoire, le Val d'Europe s'est développé clairement autour de cinq clochers, c'est une réalité depuis 20 ans, mais cette réalité a changé.

Il me semble que depuis quelques années, il y a une conscience de la construction collective, de la nécessité de construire collectivement, de recréer des liens entre ces agglomérations. C'est tout le travail qui a été mené sous la houlette d'un certain nombre d'élus du secteur, qui ne sont pas Romainvillersois d'ailleurs, et c'est le sens du projet d'agglomération qui est en cours d'achèvement, qui donnera lieu concrètement à un SCOT et qui aura une force normative locale avec des contraintes liées au PIG et aux accords futurs Etat/Disney, mais il y a cette conscience qui s'est construite au fil du temps, ce sont là aussi des étapes dans la croissance du territoire.

On est passé de cinq clochers à une conscience collective aujourd'hui, qui s'illustre concrètement par ce projet de territoire.

M. Pascal BERTEAUD.- Je suis surpris par la tournure que prend le débat, la question qui est posée dans votre livre, tel que vous l'exposiez, c'est effectivement une ville ou non-ville symbole de l'individualisme, etc.

Là on est en train de poser des questions, qui sont les questions de la construction de la ville.

On dit, la ville n'est pas très pensée développement durable, c'est vrai, parce que telle qu'elle est faite aujourd'hui, elle a été pensée entre 1987 et 90, à cette époque-là...

Une intervenante.- Il y avait des bourgs... Vous aviez largement la latitude d'anticiper...

M. Pascal BERTEAUD.- Je voudrais pouvoir terminer, la ville a été pensée entre 1987 et 90, à une époque où effectivement, on ne pensait globalement pas développement durable, on peut en penser ce que l'on veut, personnellement, entre 1987 et 90 je n'étais pas là, je ne porterai pas de jugement sur ce fait. La réalité aujourd'hui, c'est qu'à travers justement la renégociation qui démarre avec Disney, à travers le travail, il y a justement cet enjeu de changer la façon de penser la ville, et de rentrer beaucoup plus sur des thématiques du développement durable.

On peut le regretter, mais entre nous, entre 1987 et 90, cela a été ainsi partout. Après, vous levez un certain nombre de dysfonctionnements, d'accord, il faut les régler, mais je ne voudrais pas rentrer dans ce débat-là, je ne vois pas en quoi le Val d'Europe est spécifique par rapport à cela.

Vous auriez eu le même débat il y a 25 ans, au Val-Maubuée, et d'ailleurs il a eu lieu.

J'ai refait un peu d'archéologie au sein de l'établissement public, il y a eu exactement les mêmes types de débat.

Vous dites, ce n'est pas une ville ouverte à tous. J'ai envie de dire, a contrario, une ville ouverte à tous, c'est quoi, et si j'ose dire, c'est où ?

Si le propos est de dire, globalement le phénomène urbain pose un certain nombre de difficultés, vous le disiez sur la mixité sociale, ou un certain nombre de sujets, je crois que vous avez raison, il y a sûrement à travailler sur ces points, mais je n'ai pas fondamentalement l'impression que sur ce plan, Val d'Europe soit pire que les autres.

Et telle est ma question.

Vous dites, on peut faire mieux, évidemment on peut faire mieux, et il faut faire mieux.

Mais la question est pourquoi stigmatiser, et en quoi le Val d'Europe est-il emblématique d'une ville individualiste ?

Un intervenant.- (*Hors micro, inaudible*). On saupoudre les villes de logements sociaux avec des immeubles identiques à ceux du privé, en quoi est-ce moins bien qu'une ville qui a des quartiers ghettoïsés ?

On a des quartiers où l'on stocke le même type de population au même endroit, en quoi le Val d'Europe est-il moins bien que ce type de ville ?

M. Hacène BELMESSOUS.- J'ai l'impression qu'on ne parle pas la même langue. Je suis chercheur, je ne suis pas goûteur... Pour dire que c'est moins bien, il faudrait que j'y vive et je n'y vis pas.

Encore une fois, vous avez raison de ne pas répondre à leurs questions et de renvoyer cela !

Je ne stigmatise pas. Je ne juge pas, je problématise. Une problématique, on la conteste, ou on ne la conteste pas.

Vous dites... Est-ce pire ailleurs ? Ou est-ce mieux ?

C'est un peu cela.

Finalement, est-ce le pire des scénarios ?

Oui, pour moi le Val d'Europe est le pire des scénarios pour la ville publique !

Je le dis. Mais dire cela, ce n'est pas dire que c'est une ville honnie. Je me place sur le plan politique, c'est ce qui m'intéresse, et c'est pourquoi je fais de la recherche et suis éditeur, ce qui m'intéresse c'est la politique.

Si on prend cela comme un objet de politique, la question que l'on doit poser, c'est : est-ce une ville publique ? Est-ce une ville que le politique peut border ? Quelles sont ses marges de manœuvre ?

A écouter M. le maire faire le constat que les marges de manœuvre sont mineures, et encore, c'est un euphémisme que de le dire, à la limite, j'aurais préféré que Disney soit là et réponde aussi !

Encore une fois, je ne me pose pas en tant que censeur d'un lieu, je suis chercheur et regarde comment les choses fonctionnent. Je fais des entretiens, et après, si c'est reçu comme étant finalement un livre -et d'abord c'était un rapport- à charge, eh bien c'est à charge.

On ne peut contester le ressenti des individus, mais ce qui m'a intéressé dans l'idée de ce débat, et je ne le regrette absolument pas, c'est de questionner le type de territoire qui se développe. C'est ce qui compte.

Après, que l'on dise, on a du logement social, on a notre ghetto de pauvres... Il n'y a pas de ghetto en France.

Quand j'entends ghetto, je pense ghetto de Varsovie, et on en est loin.

Que l'on reste à cette échelle-là, et excusez-moi d'insister.

M. Sébastien DEBLANDER.- Concernant l'espace public, vous considérez qu'au Val d'Europe, les gens ne s'approprient pas l'espace public, qu'il ne leur appartient pas. C'est ce que vous considérez ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Pas plus qu'ailleurs. Vous vidéo surveillez un territoire...

Quand vous postulez quelque chose, c'est a contrario toujours...

Il n'y a pas le Val d'Europe et ailleurs.

Je ne me situe pas là-dedans, mais puisque le débat se profile comme cela, on y va !

Je dis, quand le politique décide, et peut-être qu'un jour ici il y aura de la vidéo surveillance, je n'en sais rien, peut-être qu'on vous le demande... Tant mieux pour vous sinon.

Un territoire vidéo surveillé, c'est déjà un territoire qui altère son espace public.

On est pour ou contre... J'habite une ville où il y a de la vidéo surveillance, on ne m'a pas demandé mon avis, c'est comme cela.

De même quand on entre dans le centre commercial du Val d'Europe, il y en a.

M. Sébastien DEBLANDER.- Vous considérez que les espaces dédiés aux sorties sont des espaces privés ? C'est ce que vous reprochez ?

M. Hacène BELMESSOUS.- Ce n'est pas ce que je dis...

M. Sébastien DEBLANDER.- On parle de Carré Sénart, qui est le centre urbain de Sénart, vous pouvez lui faire le même reproche qu'à Val d'Europe, ou toute ville nouvelle qui se construit actuellement.

M. Hacène BELMESSOUS.- Pardon de vous reprendre, je ne fais de reproche à personne.

Je ne dis qu'une chose, c'est que ce qui m'intéresse, c'est d'interroger. Je ne m'intéresse au Val d'Europe qu'en tant qu'objet politique.

Le Val d'Europe, sa genèse, c'est une décision politique, un lieu décidé au plus haut niveau de l'Etat.

Les élus locaux, et d'ailleurs j'ai appris que l'un d'entre eux était toujours vivant, tant mieux... C'est quelqu'un qui était élu local ici dans les années 80, il aurait pu vous raconter comment, quand il s'est retrouvé face aux pontes de l'Etat, comme ceux qui se sont trouvés, dans un autre cadre, face aux pontes de l'Etat lorsque Eurotunnel a été décidé... C'est cela le propre.

En France, les élus locaux sont réduits à portion congrue, à rien, tous les grands projets d'intérêts généraux réduisent la fonction locale à une fonction subalterne. Après, on peut créer tous les SAN du monde que l'on voudra, si finalement les choses sont actées, on peut amender tout ce que l'on veut !

Quand M. le maire dit, peut-être qu'une nouvelle ère va se développer.

Tant mieux, je le souhaite, c'est après tout ce qui fait l'action politique de tout un chacun, mais permettez-moi d'être assez pessimiste.

Un intervenant.- En quoi la vidéo surveillance altère l'espace public, selon vous ?

Une intervenante.- Vous devez être choqué par la création de cette ville privée et portez très largement un jugement.

M. Hacène BELMESSOUS.- Parce qu'elle n'est pas efficace.

L'intervenant.- En quoi n'est-elle pas efficace ?

M. Hacène BELMESSOUS.- La vidéo surveillance... Vous avez raison.

On ne va pas jouer longtemps au pilori, moi je ne suis pas un sujet du bac.

Mais lisez le rapport de Tanguy Legoff sur l'efficacité de la vidéo surveillance, financé par l'institut d'urbanisme de la région Ile-de-France, et vous pouvez lire aussi le Figaro qui explique pourquoi c'est efficace.

On ne va pas jouer à ce jeu-là, je ne suis pas à la télé-réalité.

M. Sébastien DEBLANDER.- Vous parliez de non-démocratie tout à l'heure... Je ne vais pas dire que c'est le propre d'une ville nouvelle, mais toute ville nouvelle passe par un aménageur que je sache, que ce soit le secteur IV ou le secteur III. Je me souviens du discours du maire de Bussy Saint-Georges à l'époque où c'était un village, il était arrivé avec un projet.

Au contraire, il y a un intérêt d'Etat, un intérêt régional, collectif, qui justement prime par rapport à l'intérêt individuel de la ville.

Quand l'aménageur public arrive au niveau des villes, c'est le discours qu'il tient : arrêtez de considérer que vous avez votre intérêt individuel de ville, il y a l'intérêt collectif régional, d'Etat, un développement urbain à créer...

Je ne vois pas en quoi vous considérez...

M. Hacène BELMESSOUS.- Monsieur, intérêt général, c'est intérêt de l'Etat.

Posez la question à monsieur le maire, qui lui est élu, il vous expliquera ce qu'est un projet d'intérêt général.

M. le Maire.- Dans votre phrase, c'était Etat, région, département, pour aller au bout de l'idée.

M. Pascal BERTEAUD.- Ce que je ne comprends pas, c'est...

M. le Maire.- Je vous propose de poursuivre de manière informelle.

M. Pascal BERTEAUD.- Tout ce que vous décrivez s'observe aussi ailleurs.

M. le Maire.- Rien ne nous interdit de poursuivre, je crois que nous avons même droit au petit verre...

M. Hacène BELMESSOUS.- De l'amitié !

M. le Maire.- En conclusion, parce que je pense que des pistes ont été évoquées ce soir, je crois que dans le microcosme politique, qu'il soit local ou national, on n'obtient que ce que l'on va chercher.

Quelle que soit la donne ici, effectivement, dans le contexte actuel, il faut un peu bagarrer. C'est une réalité, mais dans quelle entreprise, dans quelle structure publique ne faut-il pas bagarrer pour obtenir ce que l'on souhaite ? Je crois que quand la population se mobilise, elle obtient, à tort ou à raison sur la F1, un certain nombre d'options.

Je crois aussi que quand les élus du territoire s'organisent, comme c'est, je crois, le cas en ce moment, et portent un projet partagé et commun, qu'ils le retravaillent avec l'aménageur public, là on va chercher quelque chose de consensuel, et on arrive à tendre vers un projet consensuel.

Cela n'a certainement pas été toujours le cas au Val d'Europe et dans les autres villes nouvelles, mais cela évolue de manière positive.

Je crois aussi que l'on manque d'une identité politique au Val d'Europe, à Marne-la-Vallée, et plus largement de défenseurs politiques coordonnés de l'Est francilien.

Je crois que nous connaissons une phase du développement, il me semble que nous nous posons les bonnes questions, vous nous y aidez à travers un opuscule que nous vivons plus ou moins bien, c'est vrai, mais au moins des questions sont posées, parfois avec force, et parfois avec des sentences très stylisées, et...

M. Hacène BELMESSOUS.- Non, pas des sentences !

M. le Maire.- Des tournures très fortes. Soit !

M. Hacène BELMESSOUS.- Je préfère.

M. le Maire.- J'en ai vécu certaines comme des sentences, mais c'est mon ressenti aussi.

Je crois que vous contribuez à ce débat ici, ce soir, et au-delà, à travers les connexions Internet qui auront lieu autour du compte rendu de cet échange, et puis, peut-être, on vous le souhaite, à travers une réédition de votre livre.

Je voulais vous remercier d'avoir pris l'initiative de cet échange, d'avoir accepté de venir à Bailly ce soir, et à chacun d'entre vous d'avoir pris le temps de contribuer en vous mobilisant au débat public et à la chose publique valeuropéenne.

M. Hacène BELMESSOUS.- On peut la prolonger avec le livre... Le libraire est dehors.

M. le Maire.- Oui, dédicace pour ceux qui le souhaitent.

(Le débat s'achève à 21 heures 36.)